

**Banque Africaine de Développement
Fonds Africain de Développement**



CÔTE D'IVOIRE

NOTE DE STRATEGIE GLOBALE PAYS

2009-2010

Département Régional Ouest A (ORWA)

Février 2009

Table des matières

Résumé Analytique.....	v
I. INTRODUCTION.....	1
II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES de la COTE D'IVOIRE.....	1
2.1. Contexte politique, et socio-économique.....	1
2.2. Options stratégiques.....	11
2.3. La coordination de l'aide	14
2.4. Positionnement de la BAD.....	14
III. QUALIFICATION DE LA COTE D'IVOIRE A LA FEF	15
3.1. Désignation de la Côte d'Ivoire comme Etat fragile	15
3.2. Éligibilité aux Guichets d'appui renforcé (GAR) et d'appui ciblé (GAC).....	16
3.3. Éligibilité au Guichet d'apurement des arriérés (GAA)	17
IV. STRATEGIE GLOBALE DU GROUPE DE LA BANQUE EN COTE D'IVOIRE ...	18
4.1. Axe I : Apurement des arriérés	18
4.2. Axe 2 : Réengagement	19
4.3. Résultats attendus et cibles	22
4.4. Risques potentiels et mesures d'atténuation	23
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	24
5.1. Conclusion	14
5.2. Recommandations.....	24

Liste des Annexes

Annexe 1 : Matrice des politiques opérationnelles de la stratégie transitoire du Groupe de la Banque.....	I
Annexe 2 : Principaux indicateurs macro-économiques et financiers 2005-2013.....	III
Annexe 3 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2005-2013	IV
Annexe 4 : Balance des paiements 2005-2013.....	VI
Annexe 5 – Indicateurs socioéconomiques comparatifs.....	VII
Annexe 6 : Evolution du taux de pauvreté entre 1995 et 2008.....	VIII
Annexe 7 – Evolution des OMD 1990-2007	IX
Annexe 8 : Plan d'actions prioritaires en matière de gouvernance économique	X
Annexe 9 : Carte de la Côte d'Ivoire.....	XIII

Liste de tableaux

Tableau 1: Facilité de faire des affaires classement, 2008	9
Tableau 2: Critères de convergence de l'UEMOA.....	10
Tableau 3: Principaux bailleurs de fonds et leurs domaines d'intervention.....	15
Tableau 4: Première étape de sélection au pilier I.....	17
Tableau 5 : Autres Critères pour accéder au GAA et au GAR.....	18
Tableau 6: Programme indicatif de la Banque pour la Cote d'Ivoire 2009-10	23

Liste de graphiques

Graphique 1: Indicateurs macroéconomiques 2003-09	3
Graphique 2 : Evolution de l'Indice de perception de corruption (2002-2008)	7
Graphique 3 : Gestion des finances publiques.....	7
Graphique 4 : Système de passation des marchés publics.....	8
Graphique 5 : Evolution de l'Indice de développement humain (2002-2007)	11
Graphique 6 : Aide Publique au Développement par habitant	14

Equivalents monétaires
décembre 2008

1 UC	=	1 DTS
1 UC	=	725,980 FCFA
1 UC	=	1,10675 Euros
1 UC	=	1,54027 dollar E.U.

Année fiscale
1^{er} janvier au 31 décembre

Sigles et abréviations

APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
APO	Accord politique de Ouagadougou
AUPC	[Programme] Assistance d'urgence post-conflit
BAD	Banque africaine de développement
BCE	Banque centrale européenne
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEI	Banque européenne d'investissement
BTP	Bâtiments et travaux publics
CAD	Comité d'aide au développement
CCI	Centre de commandement intégré
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEDEAO	Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNO	Centre, Nord et Ouest
CPAR	Country Procurement Assessment Review/Revue analytique de la passation des marchés publics
CTGP-PSC	Comité technique gouvernement partenaires – programme de sortie de crise
DSPAR	Document de stratégie pays axé sur les résultats
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de pauvreté
DSRP-I	Document de stratégie pour la réduction de pauvreté intérimaire
DUS	Droit unique de sortie
ENV 2008	Enquête du niveau de vie des ménages 2008
EPIP	Evaluation des politiques et institutions publiques
FAD	Fonds africain de développement
FCFA	Francs CFA
FEF	Facilité en faveur des Etats fragiles
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
IBW	Institutions de Bretton Woods
IDH	Indice de développement humain
IPC	Indice de perception de la corruption
ITIE	Initiative pour la transparence des industries extractives
NSGP	Note de stratégie pays
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PEMFAR	Public Expenditure Management and Financial Accountability Review/ Revue de la gestion et du système des finances publiques
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	[Initiative] de Pays pauvres très endettés
PTF	Partenaires techniques et financiers
SIGFIP	Système Intégré de gestion des finances publiques
TIC	Technologie de l'information et communication
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UA	Union africaine
UC	Unité de compte
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
VAN	Valeur actualisée nette

Résumé Analytique

1. La présente **Note de stratégie globale pays (NSGP)** vise à aider la Côte d'Ivoire à sortir de son état de fragilité en mettant à la disposition de la Banque un instrument de programmation, qui propose à l'approbation des Conseils deux grands axes stratégiques, pour la période 2009-2010 à savoir un plan d'apurement des arriérés du pays envers le Groupe de la Banque et une stratégie de réengagement. Cette stratégie s'appuie sur l'éligibilité de la Côte d'Ivoire à la Facilité des Etats fragiles (FEF), également proposée à l'approbation des Conseils.

2. Suite à la normalisation de la situation politique en mars 2007, grâce à la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou (APO), le Gouvernement ivoirien a réalisé des efforts considérables pour faire face aux multiples charges inhérentes à la sortie de crise tout en respectant au mieux les divers engagements souscrits à l'égard des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), notamment les Institutions de Bretton Woods (IBW). Ainsi, des perspectives jugées favorables à la normalisation de la situation politique ont suscité le réengagement des IBW en 2007, pour appuyer le programme de sortie de crise du gouvernement. Capitalisant sur les progrès réalisés dans le cadre des programmes d'Assistance d'Urgence Post-Conflict (AUPC), le Gouvernement a élaboré un programme susceptible de bénéficier du soutien de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et de la croissance (FRPC) du FMI et d'un appui budgétaire de la Banque mondiale.

3. S'agissant de **l'apurement des arriérés**, il permettra au pays: (i) de bénéficier d'un programme triennal soutenu par la FRPC du FMI ; (ii) d'obtenir un allègement intérimaire considérable de sa dette extérieure à travers l'Initiative PPTE ; et (iii) de recevoir un deuxième appui budgétaire de la Banque mondiale. Quant au réengagement, il permettra à la Banque d'aider la Côte d'Ivoire à sortir de son état de fragilité. Il convient de

rappeler qu'en avril 2007, la Direction de la Banque et la Côte d'Ivoire ont signé un aide-mémoire, qui jette les bases d'un plan d'apurement des arriérés du pays envers le Groupe de la Banque. Les parties ont convenu : (i) du report de la date butoir initiale des arriérés de fin décembre 2003 à fin avril 2007, (ii) du paiement régulier des échéances courantes et (iii) du paiement par la Côte d'Ivoire du tiers (1/3) du montant total des arriérés à fin avril 2007. Le Gouvernement honore depuis lors l'engagement souscrit en ce qui concerne le paiement régulier des échéances courantes. Il a en outre entrepris d'importantes démarches pour mobiliser le tiers de la totalité de ses arriérés envers le Groupe de la Banque.

4. Concernant le paiement de cette quote-part, en raison de l'importance de ce montant et au regard des tensions actuelle de trésorerie de l'Etat, le pays a recours à un prêt-relais, dont le décaissement nécessite l'approbation préalable par les Conseils du plan d'apurement des arriérés et de l'appui budgétaire proposé dans le cadre de la stratégie de réengagement résumée ci-après. Ceci est rendu nécessaire par l'exigence du prêteur-relais de boucler la transaction dans l'intervalle d'une journée. Une telle approche a déjà été utilisée récemment par d'autres partenaires au développement dans leurs opérations d'apurement des arriérés notamment pour le Libéria, le Togo et la Côte d'Ivoire.

5. Le plan d'apurement proposé dans le cas du Groupe de la Banque nécessite **une dérogation à la politique de sanctions de la Banque pour l'approbation de l'appui budgétaire**. Le mécanisme du prêt-relais a fait l'objet d'une sécurisation par les services compétents de la Banque et le décaissement de l'appui budgétaire ne se fera qu'après le décaissement du prêt-relais et la levée effective des sanctions frappant la Côte d'Ivoire.

6. **Le réengagement de la Banque** sera guidé par quatre principes directeurs à savoir: (i) la prise en compte du statut d'Etat fragile; (ii) la sélectivité des activités; (iii) l'approche axée sur les résultats; et (iv) la coordination et l'harmonisation des interventions de la Banque avec les autres partenaires. L'objectif global de la stratégie de la Banque est **d'aider la Côte d'Ivoire à sortir de son état de fragilité tout en améliorant les conditions de vie des populations**. Cet objectif s'articule autour des deux piliers suivants: (i) **le renforcement de la gouvernance** et (ii) **le développement des infrastructures économiques à caractère régional**. Ces deux piliers d'interventions s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la stratégie d'engagement accru dans les Etats fragiles (FEF) à laquelle la Côte d'Ivoire a été jugée éligible et sont conformes aux priorités opérationnelles du FAD-XI. Ils renforcent le processus de sortie de crise et de relance économique du Gouvernement tel que définit dans son programme de développement 2009 - 2013.

7. L'intervention de la Banque en Côte d'Ivoire sera rapide et essentiellement ciblée en 2009 sur l'opération d'appui budgétaire qui soutiendra les réformes cruciales et urgentes en matière de gouvernance économique et financière. Le statut d'Etat fragile du pays et sa transition vers la sortie de crise appellent à des interventions rapides pour éviter que le pays ne bascule de nouveau dans l'instabilité et permettre de créer les conditions à la fois d'un réengagement accru des partenaires extérieurs et d'une croissance durable, rétablissant ainsi la capacité du pays à honorer ses obligations

8. La mise en œuvre de cette Stratégie et l'atteinte des résultats escomptés nécessitent la prise en compte de **risques majeurs et des mesures d'atténuation** y relatives. Le premier risque est la **reprise de la crise sociopolitique et l'instabilité politique**. Ce risque pourrait être atténué par la mise en œuvre opportune du plan d'action de l'APO et la tenue des élections présidentielles en 2009.

Le deuxième risque est la possibilité d'une **nouvelle accumulation d'arriérés vis-à-vis de la Banque**. Une discipline budgétaire et une gestion judicieuse de la dette permettraient de réduire ce risque, dans la perspective de la mise en place du programme appuyé par la FRPC du FMI et de l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTE.

9. Le troisième risque à savoir le **risque fiduciaire**, pourrait être atténué aussi longtemps que le Gouvernement poursuit, avec le concours de ses partenaires extérieurs, la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires du PEMFAR. Le risque fiduciaire est également atténué par le suivi coordonné du programme de réformes. Le dernier risque majeur à la mise en œuvre de la Stratégie proposée dans la présente Note est lié aux **chocs exogènes**, notamment les variations climatiques et les fluctuations des prix internationaux des matières premières pourraient entraver la bonne mise en œuvre du programme. De même, la poussée inflationniste mondiale sur les prix des produits alimentaires et de première nécessité et les effets de la récession mondiale suite à la crise financière constituent des facteurs aggravants. Cette situation appelle à une intensification de la diversification de l'économie.

10. Ainsi, sur la base des constats partagés avec les IBW et au vu des efforts fournis par la Côte d'Ivoire pour honorer ses engagements au titre du service courant de la dette, il est proposé d'apurer les arriérés du pays à travers le mécanisme global présenté dans cette note et détaillé dans le plan d'apurement des arriérés et la proposition d'octroi de l'appui budgétaire.

11. Il est ainsi proposé que les Conseils : (i) approuvent la présente stratégie et examinent les deux documents complémentaires que sont le plan d'apurement des arriérés et la proposition d'appui budgétaire ; et, (ii) désignent la Côte d'Ivoire comme Etat fragile, éligible aux ressources de la FEF.

I. INTRODUCTION

1.1. La présente Note de stratégie globale pays (NSGP) 2009-2010 sert de cadre de référence transitoire pour la relance de la coopération entre le Groupe de la Banque et la Côte d'Ivoire. Elle remplace le Document de Stratégie pays axé sur les résultats (DSPAR), qui n'a pas pu être formellement préparé en l'absence, dans les délais impartis, d'un Document de Stratégie pour la Réduction de la pauvreté (DSRP) final du Gouvernement. Le DSRP, qui couvre la période 2009-2013, sera entériné par le Gouvernement et endossé par les Institutions de Bretton Woods (IBW) au premier trimestre 2009. Toutefois, il convient de noter que la présente NSGP 2009-2010 s'inspire de la version provisoire du DSRP, qui a fait l'objet de discussions avec les bailleurs de fonds, y

compris la Banque. A travers l'élaboration de cette NSGP 2009-2010, la Banque se propose de franchir une nouvelle étape dans son dialogue avec le Gouvernement ivoirien, en vue de contribuer efficacement à sortir le pays de son état de fragilité à travers les ressources de la FEF et du FAD-XI.

1.2. Outre cette introduction, le présent document est articulé comme suit : le contexte du pays et perspectives sont présentés à la section II ; la section III discute la qualification du pays à la FEF, la section IV constitue la stratégie de la Banque et la section V présente la conclusion et les recommandations.

II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DE LA COTE D'IVOIRE

2.1. Contexte politique et socio-économique

Contexte politique

2.1.1. **La crise sociopolitique a effrité les fondements de l'Etat.** La Côte d'Ivoire est confrontée, depuis 1999, à une crise, qui a fragilisé la situation politique et socioéconomique du pays. Les événements majeurs, qui ont entraîné une telle situation, sont le coup d'Etat de 1999, les élections contestées¹ de 2000 et le conflit armé interne de 2002, qui a conduit à une partition du pays avec le Centre, Nord et Ouest (CNO) sous contrôle des Forces Nouvelles (ex-rébellion) et le Sud et l'Est sous contrôle du Gouvernement.

2.1.2. La signature de l'Accord de paix de Linas-Marcoussis, en janvier 2003, a marqué le début de l'impasse « ni-guerre-ni-paix » entre 2003 et 2007. Suite à cet Accord qui n'a pas abouti à la résolution de la crise, diverses tentatives de médiation ont été menées au plan

international. Un certain nombre de gouvernements de transition ont été formés, après chaque accord de paix, qui ont pris des mesures pour résoudre les questions délicates, avec un accent particulier sur les questions d'identité, de désarmement et de la tenue des élections.

2.1.3. La dernière médiation, sous l'égide du Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, s'est matérialisée par l'Accord Politique de Ouagadougou (APO), signé le 4 mars 2007 ; et validé par les Nations Unies avec le soutien de la communauté internationale.² Il a conduit à la mise en place d'un nouveau Gouvernement, le 29 mars 2007, dirigé par un Premier Ministre issu des Forces Nouvelles, et composé des représentants des principales forces politiques du pays. En juillet 2007, ce nouveau Gouvernement a présenté, à la communauté internationale, son programme de sortie de crise, qui traduit de manière opérationnelle les composantes de l'APO.

¹ Ces élections ont porté au pouvoir l'actuel Président de la République.

² Résolution 1765 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

2.1.4. Perspectives de consolidation de la paix : La tenue des élections présidentielles transparentes est nécessaire à la consolidation de la paix et au renforcement du climat sécuritaire du pays. Elle constitue un gage important de normalisation du processus politique et de stabilité dans la sous-région. Conscients de cet enjeu, les partis politiques ivoiriens ont signé, en avril 2008, un « code de bonne conduite » en vue de la bonne tenue de la campagne pour les élections présidentielles. Dans cette perspective, l'authentification de la liste électorale de 2000 s'est achevée en avril 2008 et l'opération d'enrôlement des populations sur la liste électorale a commencé en septembre 2008 dans les grandes villes du pays. A fin janvier 2009, environ 4,2 millions de personnes³ ont été enrôlées, dont 1,9 million à Abidjan représentant un taux d'enrôlement de 95,3% contre 48,84% au niveau national. La fin de la période d'enrôlement est fixée à fin mars 2009, ce qui lève une des contraintes majeures pour la tenue des élections en 2009, comme le veulent les parties prenantes après la non-tenue des élections en novembre 2008, en raison de retard dans le lancement du processus d'identification et d'autres problèmes d'ordre logistique.⁴ De plus, le Centre de Commandement Intégré (CCI), qui a la responsabilité de la sécurisation du processus de paix, est désormais quasi opérationnel.

2.1.5. L'environnement sécuritaire : A la faveur de l'APO, les leaders politiques et les populations peuvent, désormais, circuler sans entraves majeures sur l'ensemble du territoire national, aujourd'hui en voie de réunification. Tous les préfets, sous-préfets et secrétaires généraux de préfectures ont rejoint leurs postes et environ 97% des fonctionnaires de l'Administration publique, qui avaient dû quitter les zones CNO du pays, ont été redéployés. Au cours de l'année 2008, l'environnement sécuritaire était relativement stable en dépit de

³ La cible est de 8.6 millions de personnes.

⁴ Un quatrième Accord complémentaire à l'APO a été signé le 22 décembre 2008, afin de résoudre les dernières questions d'ordre technique et logistique.

quelques remous sporadiques survenus dans certaines villes.⁵ Le retrait des troupes des lignes de fronts et le démarrage effectif de leur regroupement et leur démobilisation, constituent des facteurs notables de l'amélioration des conditions sécuritaires.

Contexte économique

2.1.6. La crise a ralenti les efforts de croissance et de développement. Le graphique 1 présente l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques sur la période 2003-2009. Le taux annuel moyen de croissance économique a été de 0,4% entre 2000 et 2007, bien en dessous des taux enregistrés (4%) dans les autres pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

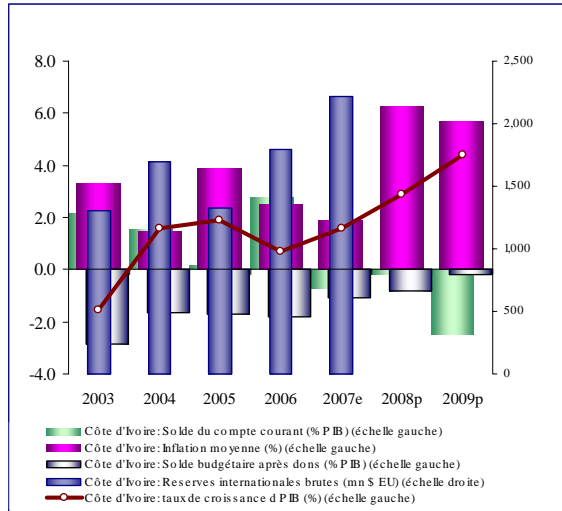
2.1.7. En 2008, la croissance est estimée à 2,3%, du fait de la normalisation progressive de la situation sociopolitique et la reprise soutenue dans les secteurs de l'agroalimentaire, du Bâtiments et travaux publics (BTP), des télécommunications et de l'énergie. L'industrie agroalimentaire a été tirée principalement par la transformation du cacao. La Côte d'Ivoire est le plus grand producteur mondial de cacao. La production de cacao a connu un repli entre 2007 et 2008 passant de 1,18 million de tonnes (dont 0.81 millions de tonne exportés et 0.31 millions de tonnes transformés) à 1,14 million de tonnes (dont 0.78 millions de tonnes exportés et 0.34 million de tonnes transformés) respectivement. Toutefois, la crise de 2002 a poussé à la hausse les prix internationaux du cacao durant ces six dernières années.

2.1.8. Récemment, le secteur pétrolier a commencé à jouer un rôle important dans la croissance économique du pays. En effet, la Côte d'Ivoire, avec 50 000 barils par jour en moyenne, pourrait bientôt être un producteur stratégique de pétrole dans la région ouest-africaine. Ce secteur a crû de 1,2% en 2008, contre une baisse de 8,3% en 2007, en raison de la hausse des prix internationaux du pétrole. En

⁵ Bouaké, Daoukro, Séguéla, Vavoua, Yamoussoukro.

effet, la valeur de la production pétrolière a augmenté de près de 7,8% entre 2007 et 2008.

Graphique 1: Indicateurs macroéconomiques 2003-09



Source: FMI, autorités ivoiriennes, novembre 2008

2.1.9. Inflation : L'appartenance du pays à la Zone Franc couplée avec les efforts du Gouvernement ont permis de contenir les pressions inflationnistes. En effet, l'inflation s'est établie en 2007 à 1,9% en moyenne grâce à une maîtrise des prix hors alimentation.⁶ Toutefois, en 2008, suite à la crise alimentaire l'inflation s'est établie à environ 6,3% en 2008 (voir encadré 1).

2.1.10. Balance extérieure : La balance des transactions courantes du pays est structurellement déficitaire. La partition du pays a entraîné une réduction importante du commerce extérieur. Récemment, la hausse des prix du cacao sur le marché international s'est traduite par un surplus de la balance commerciale, plus importante que d'ordinaire, (17,5% du PIB en 2006 comparé à 14,6% en 2005). Ce surplus a permis d'améliorer la balance des transactions courantes (n/c transferts secteurs publics) de 0,4% du PIB en 2005 à 3,0% en 2006. En 2007, la balance commerciale s'est détériorée pour se situer à 12,9% du PIB. Cette baisse, due principalement aux importations de pétrole brut, a entraîné un déficit de la balance des transactions courantes

(n/c transferts secteurs publics) qui s'est situé à -1,5% du PIB.⁷ Toutefois en 2008, la balance commerciale et la balance des transactions courantes (n/c transferts secteurs publics) se sont considérablement améliorées s'établissant respectivement à 1.1% et 2% du PIB en raison d'une conjoncture plus favorable des prix du cacao et du pétrole.

Encadré 1 : Effets de la crise alimentaire

La population ivoirienne a souffert des effets de la crise alimentaire quand les prix du riz, du lait, de l'huile et d'autres denrées alimentaires ont connu de fortes hausses. Ces augmentations des prix ont été à la base des manifestations des 31 mars et 1^{er} avril 2008. Le Gouvernement a alors décidé, en mars 2008, de réduire les taxes, en particulier la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), sur certains produits de grande consommation afin d'atténuer les effets de cette crise alimentaire.

Le gouvernement a en outre pris des mesures structurelles visant à accroître l'offre et améliorer les conditions de distribution. C'est ainsi qu'un programme de relance de la production rizicole a été adopté.

Par ailleurs L'UEMOA a adopté la mise en œuvre d'un plan d'urgence de 100 milliards de FCFA, dont 40 milliards pris en charge par les institutions communautaires, pour lutter contre la flambée des prix de première nécessité dans la zone, développer sa politique agricole et résoudre ainsi l'équation entre l'offre et demande. De même, elle a mis à la disposition de la BOAD une somme de 300 milliards de FCFA, pour une période de trois ans afin de financer exclusivement des projets agricoles dans les pays membres dont la Côte d'Ivoire.

Il convient également de souligner, que la Banque a octroyé un don de 500.000 dollars E.U, prélevé sur le Fonds spécial de secours (FSS) à la Côte d'Ivoire en juin 2008 (ADB/BD/WP/2008/89/Approbation). Ce don a permis d'appuyer les efforts déployés par le gouvernement ivoirien dans le cadre de la distribution d'une aide alimentaire d'urgence aux personnes déplacées suite au conflit armée interne. En effet, les ressources du don ont servi à l'achat de vivres ainsi qu'à couvrir les frais connexes de transport et de distribution des rations alimentaires aux bénéficiaires.

2.1.11. Perspectives macroéconomiques : A moyen terme, les évolutions positives sur le plan politique devraient se traduire par une reprise économique durable. A partir de 2009, le taux de croissance économique devrait se situer au niveau de celui d'avant la crise (4% en moyenne). En effet, il est estimé que la croissance du PIB réel pourrait s'établir à environ 4,7% d'ici 2011, grâce notamment à : (i) la poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles dans les secteurs du café-

⁶ Transport et logement avec des baisses respectives de 0,4% et 0,7%

⁷ A cause de la qualité supérieure de son pétrole, le pays exporte sa production pétrolière et s'approvisionne, pour sa consommation intérieure, en pétrole provenant principalement de la sous région ouest africaine.

cacao et de l'énergie ; (ii) une augmentation de l'investissement public dans le cadre de la stratégie pour la réduction de pauvreté ; et, (iii) l'augmentation progressive des activités du secteur privé, grâce à la confiance retrouvée, par les opérateurs économiques. Par ailleurs, au niveau du secteur extérieur, les projections prévoient que le déficit de la balance des transactions courantes pourrait se détériorer à - 4,2% du PIB en 2011 du fait notamment d'une baisse anticipée du prix du cacao. Cependant il se pourrait que la présente crise financière ralentisse la croissance économique dans le moyen terme (voir encadré 2).

Encadré 2 : Impact de la crise financière

La récession économique, due à la crise financière, qui touche plusieurs pays développés pourrait entraîner une baisse de la demande et des cours des matières premières. L'économie ivoirienne pourrait ainsi souffrir de la baisse en volume de ses exportations et de la baisse des cours de ses principaux produits d'exportation (cacao, caoutchouc, pétrole, coton, noix de cajou), avec comme conséquence une diminution de ses recettes d'exportation.

En outre, la récession risque d'entraîner une contraction des marchés de capitaux avec comme effet, pour des pays comme la Côte d'Ivoire, une diminution du flux de capitaux et une baisse des investissements et de l'aide extérieure. De ce fait, la crise financière pourrait avoir comme effet une diminution des ressources externes dont le pays est largement dépendant pour la mise en œuvre de son programme de sortie de crise. Dans ce cas, le pays enregistrerait un recul de l'ensemble des indicateurs de la croissance et une accumulation des dettes intérieures et extérieures.

Des mesures de restructuration du secteur financier dans l'UEMOA ainsi que la décision de la BCEAO de prélever des ressources pour financer les problèmes de l'énergie dans les pays membres, dont la Côte d'Ivoire, montre la volonté des Etats de faire face aux effets de la crise.

Gestion macroéconomique

2.1.12. Programme économique 2007-2008: Le Gouvernement a élaboré, en mai 2007, en collaboration avec les Institutions de Bretton Woods (IBW) et la Banque, un programme de réformes économiques, pour la période 2007-2008. Ce programme visait à rétablir la stabilité macroéconomique et à accélérer les réformes structurelles dans les secteurs clés tels que l'énergie et le café-cacao. Ce programme du Gouvernement a été soutenu jusqu'à présent par

deux programmes d'Assistance d'urgence post-conflit (AUPC) du FMI.

2.1.13. La mise en œuvre globalement satisfaisante du premier programme d'AUPC (AUPC-I) a permis une légère amélioration du cadre macroéconomique et a conduit à l'approbation d'un deuxième programme du FMI (AUPC-II) en avril 2008. La revue de l'AUPC-II a aussi été satisfaisante, en dépit des dépassements budgétaires de 0,7% du PIB au deuxième semestre 2008.

2.1.14. Parmi les réformes mises en œuvre au cours de 2008, l'on peut citer : (i) la publication trimestrielle des rapports d'exécution du budget, (ii) l'amélioration de la transparence dans les secteurs énergie et café-cacao ; (iii) l'amélioration dans la gestion des dépenses publiques ; et (iv) le maintien d'un léger excédent sur le solde budgétaire primaire de base.

2.1.15. Exécution budgétaire 2008: Les recettes publiques (hors dons) sont estimées à 18,9% du PIB en 2008 contre 19,2% du PIB en 2007. La baisse de recettes en 2008 est liée au recul de la production de pétrole brut par rapport à l'année précédente à cause de la fermeture de certains puits pour désensablement et (ii) une suspension de la collecte du DUS sur les exportations de cacao. Les dépenses, quant à elles, ont connu une légère hausse passant de 20,5% du PIB en 2007 à 21,1% à 2008. La composition des dépenses s'est dégradée avec l'accent mis sur les dépenses de souveraineté. Les dépassements budgétaires, liés au transfert de la capitale à Yamoussoukro⁸ et aux travaux de rénovation de l'hôtel Ivoire. Ces travaux avaient été exécutés hors budget, payés par livraison directe du pétrole au constructeur.

2.1.16. Des mesures spécifiques ont été prises pour éviter que de tels dépassements budgétaires soient effectués à nouveau. Ainsi, la transparence a été renforcée sur les dépenses liées aux travaux de construction pour le

⁸ Il convient de noter que le transfert de la capitale à Yamoussoukro s'inscrit dans la stratégie de sortie de crise avec le décongestionnement de la ville d'Abidjan comme zone de développement et un partage plus équitable des investissements.

transfert de la capitale à Yamoussoukro. En particulier, (i) les dépenses de 2008 ont été régularisées moyennant l'adoption d'un collectif budgétaire limitant des dépenses y relatives ; (ii) un audit technique et financier a été lancé ; (iii) des rapports sur l'exécution des travaux 2008 et de 2002-2007 seront soumis aux Conseils des ministres en mars 2009 et (iv) un cadre plus transparent sera désormais mis en place pour l'exécution des grands travaux.

2.1.17. Quant au solde primaire de base, il a dégagé un léger excédent de 0,4% en 2008 contre 0,6% en 2007. L'excédent du solde primaire de base de 2008 a été bien en deçà de la cible du programme AUPC-II (0,8%) à cause de la baisse des recettes pétrolières et de celles des exportations de cacao couplés avec les manques à gagner liées aux réductions des taxes sur les produits alimentaires (0,5% du PIB).

2.1.18. Les problèmes de trésorerie, liés au non-respect du solde primaire de base, ont été exacerbés par la mobilisation insuffisante des financements extérieurs et sur le marché financier de l'UEMOA. Ce dernier s'est contracté et le Gouvernement n'a pu mobiliser les montants attendus. En outre, les décaissements des partenaires au développement pour le programme de sortie de crise ont été retardés. Ainsi, le Gouvernement a dû reporter l'apurement de ses arriérés vis-à-vis du Groupe de la Banque et a aussi accumulé des arriérés intérieurs.

2.1.19. **Dettes:** Le fardeau de la dette continue de peser lourdement sur la situation des finances publiques, constituant ainsi une contrainte majeure au redressement de la situation économique et financière de la Côte d'Ivoire. En effet la dette publique du pays est toujours insoutenable, même si elle a baissé, passant de 73,4% du PIB en 2005 à 59,0% du PIB en 2008. La dernière réconciliation de la dette de mai 2008 par le FMI montre que le ratio de la Valeur actualisée nette (VAN) de la dette publique sur les recettes budgétaires, en 2007, s'élève à 327%, nettement supérieur au seuil de référence de 250%. Il en est de même pour les ratios subsidiaires sous le critère fiscal que sont

les exportations sur le PIB et les revenus fiscaux sur le PIB. Ces ratios s'élèvent respectivement à 44,8% et 18,9% contre des seuils indicatifs de 30,0% et 15,0% respectivement.

2.1.20. Concernant les arriérés du pays envers les institutions multilatérales, la Banque et la Banque mondiale ont initié des discussions avec les autorités en 2007 pour y trouver des solutions. Ainsi, les autorités ivoiriennes ont signé un aide-mémoire avec la Banque (avril 2007) et un Protocole d'Accord avec la Banque mondiale (juin 2007). En application de son accord avec la Banque mondiale, le pays a apuré ses arriérés vis-à-vis de cette institution pour un montant de 504 millions de dollars E.U., en février 2008. Quant à la Banque, le pays a honoré les paiements des échéances courantes de 2008 à hauteur de 72,29 millions d'UC et de janvier et février 2009 à hauteur de 9,52 millions d'UC. Concernant le règlement du tiers de ses arriérés, le pays a payé 27,6 millions d'UC, sur ses propres ressources, et se propose de solder le reste par le biais d'un prêt-relais.

2.1.21. La différence de traitement entre la Banque mondiale et la Banque découle principalement du fait que la Banque mondiale, qui, initialement, avait négocié, avec les autorités ivoiriennes, un plan d'apurement des arriérés similaire à celui de la Banque, a dû réviser sa position pour répondre à de nouvelles priorités exprimées par le pays et les Nations Unies. Afin de couvrir les besoins supplémentaires du programme de sortie de crise, la Banque mondiale a en effet affecté à ce programme une partie des ressources initialement destinées à l'apurement des arriérés.

2.1.22. **Initiative PPTE :** La Côte d'Ivoire est éligible à l'Initiative des Pays Pauvres très endettés (PPTE) depuis sa mise en place en 1996. A l'atteinte du point de décision, prévu maintenant pour début 2009, une réduction importante de 3,0 milliards de dollars E.U. (en VAN) constituerait l'assistance PPTE nécessaire pour ramener la dette ivoirienne à des niveaux soutenables. Sur la base du partage

proportionnel du fardeau, l'assistance multilatérale serait de 694 millions de dollars E.U. (en VAN), tandis que l'assistance bilatérale et commerciale requise avoisinerait 2,3 milliards de dollars E.U. (en VAN). La part de l'assistance du Groupe de la Banque est estimée à 200 millions de dollars E.U. Conformément aux principes directeurs de la comptabilité du Fonds fiduciaire PPTE, cette assistance sera entièrement fournie dans le cadre de l'opération d'apurement des arriérés. La Côte d'Ivoire ne bénéficiera donc d'aucune remise du service de sa dette durant la période intérimaire et devra assurer le paiement vis-à-vis du Groupe de la Banque de la totalité des échéances durant cette période.

2.1.23. Par ailleurs, une part considérable des arriérés intérieurs a été réglée depuis 2007 suite à la mobilisation des ressources sur le marché financier régional. Ainsi, le ratio des arriérés de la dette intérieure sur le PIB est passé de 5,4% en 2006 à 3,5% en 2007. Néanmoins, ces arriérés continuent d'être un fardeau sur les finances publiques ainsi que pour le secteur privé. Par conséquent, avec l'aide de la Banque et des IBW, le Gouvernement a élaboré un plan d'apurement des arriérés intérieurs, sur la période 2009-2010, et qui a connu un début d'exécution en 2009.

2.1.24. Politique monétaire et secteur financier : La Côte d'Ivoire est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). A ce titre la politique monétaire et de crédit est conduite par la BCEAO, qui est liée à la Banque Centrale Européenne (BCE). En dépit des bons résultats du système bancaire depuis les quatre dernières années, le système financier continue de présenter des faiblesses structurelles renforcées par les effets de la crise de septembre 2002. Le secteur financier a ainsi souffert de la fermeture de l'ensemble des agences bancaires dans la zone CNO après 2002. Dans ce contexte, depuis janvier 2008, la BCEAO a décidé d'augmenter de 1 à 5 milliards de FCFA le capital social minimum pour les nouvelles banques tandis que les anciennes banques disposent de trois ans pour s'y conformer. Il convient aussi de noter

que le redéploiement de l'administration financière et des banques dans les zones CNO a été initié en fin 2008.

2.1.25. Réformes structurelles 2007-2008: Des progrès importants sont à noter en 2008 tant au niveau de la filière du café-cacao que dans le secteur financier et le secteur de l'énergie. Dans le secteur café-cacao, les budgets des structures de régulation⁹ pour 2007 ainsi que les extraits de comptes certifiés et arrêtés pour 2006 ont été rendus public. De plus, des communications sur les flux physiques et financiers du secteur sont soumises au Conseil des Ministres chaque trimestre. Par ailleurs, une enquête judiciaire, relative aux allégations de malversations dans la filière cacao, ouverte en octobre 2007 a débouché sur l'arrestation de la quasi-totalité des dirigeants des structures de régulation depuis juin 2008.

2.1.26. Quant au secteur de l'énergie, avec le soutien de la Banque mondiale, les audits de la Société ivoirienne de raffinage (SIR), de la Société d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire (PETROCI) et de la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) ont été achevés. De plus, en mai 2008, le pays a soumis sa candidature pour son adhésion à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) et a deux ans pour satisfaire aux critères de cet Initiative. Cette adhésion à l'ITIE devrait favoriser l'investissement étranger dans les sous-secteurs des mines, du gaz naturel et du pétrole. Par ailleurs, le Gouvernement a effectué une augmentation moyenne de 10% des tarifs de l'électricité des entreprises (en début 2008) et des ménages (fin 2008).

2.1.27. Enfin, dans le secteur financier, des audits ont été menés au sein de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE), et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS). Ces audits ont permis de proposer des mesures pour corriger les déséquilibres de ces institutions financières. D'autre part, le

⁹ ARCC (Autorité de régulation du café et du cacao), FRC (Fonds de régulation et de contrôle), BCC (Bourse du café et du cacao) et FDPCC (Fonds de développement de la filière café-cacao).

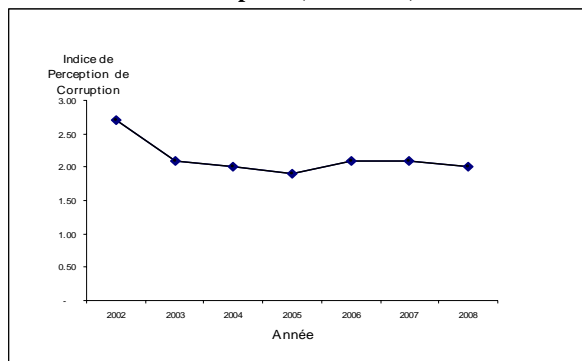
Gouvernement entend s'investir davantage pour amener les banques ivoiriennes à se conformer aux dispositifs prudentiels et aux recommandations de l'UEMOA. La Stratégie nationale de la microfinance (SNM) a été adoptée par le Gouvernement en octobre 2008.

Gouvernance

2.1.28. La longue période d'instabilité politique et de conflit a entraîné une détérioration de la gouvernance et de la transparence dans les affaires de l'Etat.

2.1.29. **Perception de la corruption:** Suite à la longue crise politique qu'a connue le pays, la perception du niveau de corruption s'est détériorée dans le pays. Le graphique 2 ci-dessous montre l'évolution de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International, pour la période 2002 à 2008. Entre 2002 et 2005, l'IPC s'est détérioré avant de connaître une légère amélioration en 2006. Cependant pour les années 2007 et 2008, l'Indice baisse à nouveau confirmant ainsi que la corruption reste un défi majeur pour le Gouvernement.

Graphique 2 : Evolution de l'Indice de perception de corruption (2002-2008)

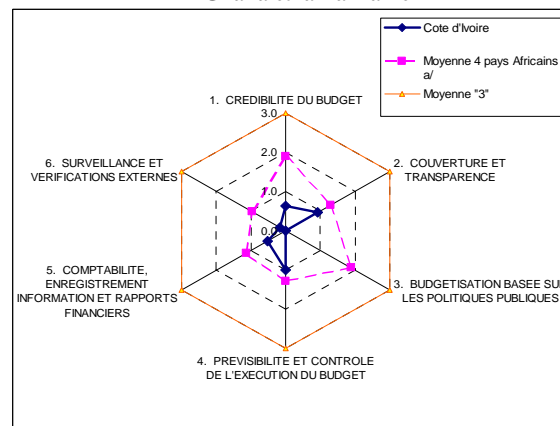


Source : Transparency International

2.1.30. **Gestion des finances publiques :** La performance du système de finances publiques est globalement faible, selon les critères de la Revue de la gestion et du système des finances publiques (PEMFAR¹⁰). Le graphique 3

présente les notations moyennes par dimension PEMFAR de la Côte d'Ivoire et les compare à la moyenne de trois pays de l'Afrique de l'Ouest (Benin, Ghana et Mali) et d'un pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie). Les notes de la Côte d'Ivoire relatives aux six dimensions sont en-dessous de celles de chacun des quatre pays de l'échantillon. En effet, avec la crise, le cycle budgétaire normal a été perturbé. Une part importante des dépenses publiques (plus de 50% en 2006) a été exécutée hors du cycle normal des procédures budgétaires, en utilisant des avances de trésorerie discrétionnaires. De plus, les procédures financières se sont détériorées. Certaines recettes issues des ventes du pétrole n'ont pas été déclarées dans le budget de l'Etat. Les revenus parafiscaux sur le cacao, collectés par les agences de régulations du secteur, n'ont pas été utilisés pour les producteurs comme prévu.

Graphique 3 : Gestion des finances publiques comparaison de la Côte d'Ivoire avec le Mali, le Benin, le Ghana et la Tanzanie



Source: Rapports publiés dans le site www.PEFA.org.

Note: Correspondances des notations: 3 = "A"; 2 = "B"; 1 = "C"; "D" = 0.

2.1.31. **Système de passation de marchés publics :** En dépit du climat d'instabilité politique, il convient de noter que des progrès ont été accomplis dans l'amélioration du système de passation de marchés publics. Le graphique 4 ci-dessous présente les quatre piliers référencés par l'OCDE pour l'évaluation relative aux marchés publics. En effet, cette évaluation démontre que globalement le système de passation des marchés publics de la

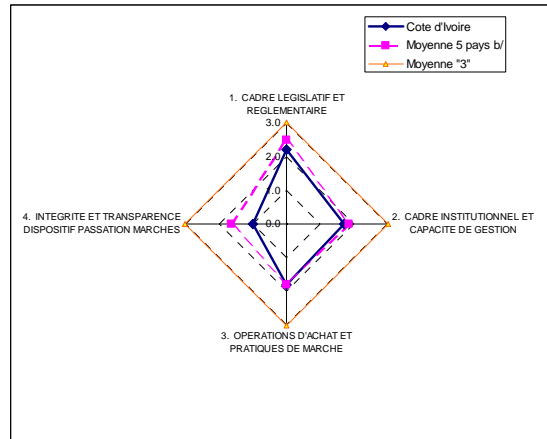
¹⁰ Public Expenditure Management and Financial Accountability Review (PEMFAR). Cette revue a été effectuée de novembre 2007 à juin 2008 avec l'appui de la Banque et les IBW. Ladite revue

comprend une évaluation de la gestion des finances publiques et du système de passation des marchés publics.

Côte d'Ivoire se situe légèrement au-dessus de la moyenne du système de notation adopté par l'OCDE/CAD. Cependant, il existe une grande disparité entre les notations par pilier, notamment entre «l'Intégrité et Transparence du dispositif de passation des marchés» (pilier 4) et les autres piliers. En effet, l'absence de séparation des fonctions de régulation de celles d'exécution et de contrôle affecte l'efficacité du système et réduit la portée des efforts de réformes mises en œuvre depuis 2002.

2.1.32. Afin de remédier à ces problèmes, le Gouvernement a pris des mesures pour renforcer la gestion des finances publiques et le système de passations de marchés publics. En 2006, un nouveau Code des marchés publics est entré en vigueur. Ce Code supprime les procédures discriminatoires, augmente la concurrence, tout en établissant un cadre réglementaire de lutte contre la corruption et la fraude dans les passations de marchés publics. En outre, ce Code a prévu la mise en place des mécanismes permanents de recours en arbitrage ou en conciliation et des règles pour enrayer les conflits d'intérêts. D'autre part, le Gouvernement a commencé à publier (y compris sur Internet), depuis le deuxième semestre de 2007, les rapports trimestriels de l'exécution budgétaire. L'élaboration du budget a aussi retrouvé son rythme normal de préparation et d'adoption, et les projets d'exécution des lois de finances de 2003-2006 ont été soumis à la Chambre des Comptes. Les avances de trésorerie ont été réduites (principalement depuis le début de l'année 2008) tout en mettant fin aux avances de DUS sur les exportations de cacao.

**Graphique 4 : Système de passation des marchés publics
comparaison avec d'autres pays^{a/ b/}**



Source: www.oecd.org voir passation des marchés

a/ Notation moyenne par pilier, qui correspond à la somme des notes d'ensemble de tous les indicateurs de chaque pilier divisées par son nombre.

b/ Notation moyenne pour les cinq pays suivants: Uganda, Ghana, Rwanda, Vietnam, Sri Lanka.

2.1.33. Le Gouvernement s'est fortement engagé à mettre en œuvre les actions prioritaires et les réformes à moyen terme, telles que recommandées par le rapport PEMFAR. Ces actions comprennent notamment: (i) le renforcement de la nomenclature et la classification budgétaire, la consolidation de toutes les institutions publiques dans le budget de l'Etat et la préparation du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT); (ii) la réduction des délais dans le cycle d'approbation et d'exécution du budget à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP); (iii) le renforcement du fonctionnement de la Chambre des Comptes et la réduction des délais lors de l'examen de l'exécution des lois de finance; et (iv) au niveau du système de passation de marchés publics, la séparation des fonctions de régulation de celles d'exécution et de contrôle.

2.1.34. **Secteur privé :** Les difficultés rencontrées par le secteur privé se sont accentuées avec la crise sociopolitique et l'accumulation des arriérés intérieurs par l'Etat. Le tableau 1 ci-dessous présente le classement du pays sur un ensemble de 181 pays selon les critères de la «Facilité de faire des affaires» de la Banque mondiale. Même si en 2007 le classement de la Côte d'Ivoire s'est amélioré

par rapport à l'année précédente (+2),¹¹ pour 2008, le pays s'est trouvé au 161^{ème} rang sur 181 pays. Cette variation négative (-6) entre 2007 et 2008 traduit les contraintes importantes qui font obstacle au développement de ce secteur, à savoir : (i) la lourdeur des procédures administratives ; (ii) l'absence d'une loi d'orientation sur les PME, (iii) l'inadéquation entre l'offre de formation et le besoin des entreprises ; (iv) la recrudescence de la fraude, la corruption et la contrebande ainsi que (v) les prélèvements illégaux (« racket¹² ») sur les routes par les forces de sécurité, tant au Sud qu'au Nord du pays. Ainsi, depuis la crise de 2002, plusieurs entreprises se sont délocalisées dans d'autres pays de la sous-région fragilisant davantage le secteur privé. La Côte d'Ivoire est aussi classée comme l'un des pays les moins compétitifs du monde. En 2008-2009, le pays a été classé 110^{ème} sur 134 pays selon l'Indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial.¹³ Le rapport du Forum souligne la nécessité pour le pays de se stabiliser au plan politique et macroéconomique ainsi que le besoin de développer les institutions et le marché du travail.

Tableau 1: Facilité de faire des affaires classement, 2008

	Côte d'Ivoire	Afrique
Facilité de faire des affaires	161	134
Démarrage d'une entreprise	167	122
Agréments	160	112
Recrutement	112	117
Enregistrement de biens	139	122
Obtention de crédits	145	114
Protection des investisseurs	150	112
Paiement des impôts	148	108
Commerce transfrontalier	147	124
Exécution des contrats	124	116
Fermeture d'une entreprise	68	117

Source: Facilité de faire des affaires, Banque mondiale 2008

Intégration et commerce à l'échelle régionale

2.1.35. Intégration régionale : La Côte d'Ivoire est membre de plusieurs organisations régionales entre autres l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) ainsi que l'Union Africaine (UA). Avant la crise, la Côte d'Ivoire avait un rôle phare dans l'économie de la sous-région. Cependant, depuis 2002, les efforts d'intégration régionale du pays ont considérablement ralenti.

2.1.36. Le tableau 2 ci-dessous présente les critères de convergence de l'UEMOA et montre que la plupart de ces critères ne sont pas respectés par le pays en 2007 et 2008. De plus la crise a réduit de manière considérable le volume des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et les pays limitrophes.

2.1.37. Dans le cadre des échanges commerciaux, la Côte d'Ivoire a signé un Accord de Partenariat Economique (APE) provisoire, avec l'Union Européenne (UE), en novembre 2007. Cet Accord est le premier du genre à être conclu entre l'UE et un partenaire commercial africain. La Côte d'Ivoire a ainsi accès au marché de l'UE en franchise de droits et sans contingents, et devra pour sa part ouvrir de manière asymétrique et progressive son économie. Le pays a exclu de la libéralisation un certain nombre de produits agricoles ou transformés et libéralisera 81% de ses importations en provenance de l'UE sur une période de quinze ans. L'Accord prévoit également une assistance de l'UE pour contribuer à améliorer la compétitivité de l'industrie ivoirienne, de même que des mesures destinées à aider les exportateurs ivoiriens à satisfaire aux normes d'importation de l'UE.

¹¹ La Côte d'Ivoire est classée 155^{ème} sur 178 pays en 2007 améliorant son rang par +2 par rapport à l'année 2006.

¹² Le racket est la pratique d'exiger de l'argent des voyageurs pour franchir les postes de contrôle de sécurité.

¹³ Le pays n'a pas été classé en 2007-2008.

Tableau 2: Critères de convergence de l'UEMOA

	Normes	2007	2008
Critères de premier rang			
Solde budgétaire de base/PIB	0% min	0,3%	0,1%
Taux d'inflation annuel	3% max	1,9%	6,3%
Encours dette pub. extérieure/PIB	70% max	70,1%	58,5%
Arriérés de paiements	Non accumulats	25,0%	23,6%
Arriérés extérieurs	Non accumulats	21,5%	20,6%
Arriérés intérieurs	Non accumulats	3,5%	3,1%
Critères de second rang			
Masse salariale / Recettes fiscales	35% max	41,4%	42,5%
Investissement sur ressources internes / Recettes fiscales	20% min	12,7%	13,6%
Solde extérieur courant hors don/PIB	5% max	-0,7%	-0,2%
Taux de pression fiscale	17% min	15,5 %	16,5%

Source: BCEAO, FMI, autorités ivoiriennes

Contexte social

2.1.38. Pauvreté : La timide relance économique n'a pas été suivie par une amélioration des indicateurs sociaux. Selon l'Enquête du niveau de vie des ménages 2008 (ENV 2008), **aujourd'hui une personne sur deux est pauvre en Côte d'Ivoire**. En effet, le taux de pauvreté s'est fortement détérioré passant de 38,0% en 2002 à 48,9% en 2008, (voir annexe 6). Par ailleurs, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. Le taux de pauvreté est passé de 49,0% en 2002 à 62,5% respectivement en milieu rural contre 24,5% et 29,5%, sur la même période, en milieu urbain. La distribution des revenus est aussi fortement inégalitaire. En effet, les 10% les plus riches de la population détiennent 32,8% du revenu total contre 30,4% des revenus détenus par les 60% les plus pauvres.

2.1.39. Objectifs du millénaire pour le développement (OMD): L'inaccessibilité de l'administration publique dans la région CNO du territoire depuis 2002 n'a pas favorisé l'amélioration des indicateurs des OMD. Le graphique 5 ci-après présente l'évolution de l'Indice de développement humain (IDH) des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire sur la

période 2002 à 2007. L'Indice connaît une baisse notable entre 2002 et 2003 avant de remonter légèrement entre 2003 et 2006 pour se contracter à nouveau à partir de 2007. Cette évolution globalement défavorable s'explique par la dégradation continue des systèmes sanitaires et éducatifs ainsi que du niveau de vie des populations. Il est donc peu probable que les huit OMD soient atteints en 2015 et les indicateurs les plus inquiétants sont ceux liés à la santé et à l'éducation.

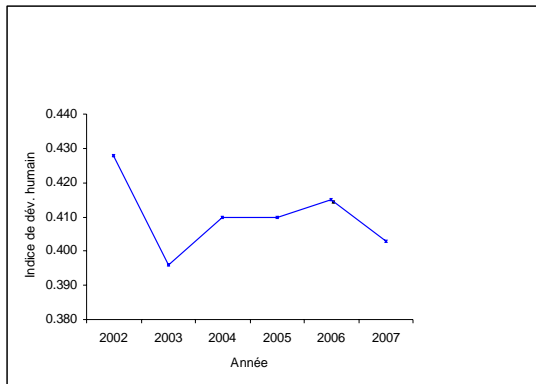
2.1.40. Education : L'année scolaire 2007/2008 a repris normalement à travers tout le pays. En effet, suite au redéploiement d'une grande partie du personnel enseignant, les taux de scolarisation ont augmenté légèrement en 2008. Cependant, la qualité de l'enseignement, notamment primaire, s'est fortement dégradée du fait de l'absence d'enseignants qualifiés. De plus, le système éducatif est caractérisé par un taux élevé de redoublons et d'abandons. Par ailleurs, de nombreuses grèves des enseignants ainsi que la persistance de situations d'insécurité par endroits empêchent de nombreux enfants de suivre une scolarité normale.

2.1.41. Santé : La Côte d'Ivoire est, en Afrique de l'ouest, le pays le plus touché par le VIH/SIDA (4,7%). Ainsi, le Gouvernement a élaboré un plan d'action 2008-2009, qui définit les stratégies d'interventions et les actions de lutte contre le SIDA. En ce qui concerne le taux de prévalence de la tuberculose, la Côte d'Ivoire occupe le 9^{ème} rang mondial (651 cas pour 100 000 habitants). Quant au paludisme, il constitue la première cause de morbidité dans le pays, avec une incidence de 74%.

2.1.42. Genre : Les inégalités de genre persistent à plusieurs niveaux, notamment, par rapport à l'accès aux services sociaux de base, à l'emploi, à la prise de décision et à la participation à la vie publique et politique. En matière d'éducation, en 2008, le taux net de scolarisation des filles au primaire était de 53,1%, contre 58,8% pour les garçons. Quant à l'emploi, seulement 12,7% des emplois modernes étaient occupés par les femmes en

2005. Au niveau de la participation à la vie politique et à la prise de décision, la proportion des femmes reste encore faible. Seulement 8,7% des sièges au Parlement sont occupés par les femmes en 2008.

Graphique 5 : Evolution de l'Indice de développement humain (2002-2007)



Environnement

2.1.43. Patrimoine forestier et diversité biologique: La superficie de forêt dense représente plus de 2,8 millions hectares en 2007. L'agriculture est le facteur principal de cause de dégradation de 40% des forêts du pays. D'autres facteurs sont les feux de brousse et la pression démographique. Le pays est doté de quatre grands fleuves (le Sassandra, le Bandama, le Comoé et le Cavally). Il a aussi un vaste plan d'eau lagunaire, onze bassins versants et il partage deux bassins avec les pays limitrophes. L'érosion de la diversité biologique terrestre et marine s'intensifie à cause notamment du braconnage et de l'utilisation des produits dangereux pour la pêche.

2.1.44. Le pays a connu une catastrophe environnementale sans précédent, en août 2006, suite au déversement, par un bateau, de près de 400 tonnes de déchets toxiques dans le port ainsi que dans plusieurs quartiers résidentiels d'Abidjan. Cette catastrophe a entraîné l'intoxication de milliers de personnes. En 2007, le Gouvernement a reçu 95 milliards de FCFA (représentant 1% du PIB) suite au règlement du procès à l'amiable entre la compagnie maritime et la partie ivoirienne. Ces ressources

financières servent, entre autre, à indemniser les victimes et aux opérations de nettoyage des déchets.

2.1.45. Cadre institutionnel et légal : Il convient de noter qu'une grande partie des lois et décrets nécessaires dans le secteur de l'environnement ont déjà été approuvés. Cependant, la volonté et l'engagement de mettre en œuvre et appliquer effectivement et efficacement les textes législatifs sur le terrain demeurent insuffisants.

2.2. Options stratégiques

Programme de développement du Gouvernement

2.2.1. Le Programme de sortie de crise traduit de manière opérationnelle l'APO.

Les objectifs principaux de ce Programme, présenté à la communauté internationale lors de la Table ronde de juillet 2007, sont de : (i) créer les conditions favorables à l'exercice de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire ; (ii) créer les conditions de sécurité sur l'ensemble du territoire ; (iii) construire un cadre favorable à l'identification des populations ; (iv) créer les conditions favorables à une cohésion sociale ressoudée ; et (v) mettre en place un cadre et un dispositif d'organisation d'élections crédibles. En l'absence d'une Stratégie de réduction de pauvreté ce programme sert de référence aux interventions des PTFs.

2.2.2. Stratégie de Réduction de pauvreté (DSRP) :

Comme mentionné plus haut, le Gouvernement a initié le processus d'élaboration de sa nouvelle Stratégie de réduction de pauvreté (DSRP) en décembre 2007. L'élaboration de cette Stratégie s'est faite en trois grandes étapes selon l'approche participative. La première étape a consisté à l'évaluation du DSRP-Intérimaire de 2002.¹⁴ La deuxième étape a consisté à recueillir les besoins de la population ivoirienne. Ainsi, une

¹⁴ Le Gouvernement a préparé un DSRP-I en 2000, qui a été adopté par la Communauté internationale en mars 2002, dans le cadre de l'Initiative PPTE. Toutefois, le processus de mise en œuvre a été interrompu dès le début de la crise en septembre 2002.

enquête du niveau de vie des ménages (ENV 2008)¹⁵ a été réalisée du 17 mars au 30 avril 2008 sur l'étendue du territoire national (incluant la région CNO). Les résultats de ces concertations ont été présentés par le Gouvernement en mai 2008 lors d'un atelier de restitution à Yamoussoukro. La troisième étape a consisté, notamment, à organiser des ateliers thématiques afin d'établir les priorités des axes stratégiques. Les partenaires au développement, y compris la Banque, ont également eu des concertations avec le Gouvernement sur cette Stratégie.

2.2.3. L'objectif du DSRP final est de consolider la paix et d'améliorer les conditions de vie des populations. Ainsi, six axes stratégiques ont été retenus: (i) consolidation de la paix, de la sécurité des personnes et des biens, promotion de la bonne gouvernance ; (ii) assainissement du cadre macroéconomique ; (iii) création d'emplois et de richesses par le soutien du monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance ; (iv) l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et protection sociale; (v) décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales et (vi) contexte international et intégration sous-régionale. A travers ces principaux axes stratégiques, le Gouvernement vise les résultats suivants : (i) rétablir et raffermir les fondements de l'Etat sur toute l'étendue du territoire ; (ii) transformer la Côte d'Ivoire en pays émergent ; (iii) créer un bien-être social pour toute la population et (iv) faire du pays un acteur dynamique sur les scènes régionale et internationale. La mise en œuvre de cette Stratégie est déterminante pour la sortie définitive de crise du pays. Ainsi, le soutien de la communauté internationale sera essentiel.

2.2.4. Capitalisant sur les progrès enregistrés dans le cadre de l'AUPC, le Gouvernement a élaboré un programme économique couvrant la

période 2009-2011, susceptible d'être soutenu par la FRPC du FMI et par un appui budgétaire de la Banque mondiale. Les principaux objectifs du programme sont d'accélérer la reconstruction du pays et la croissance, lutter contre la pauvreté et progresser vers la réalisation des OMD dans une Côte d'Ivoire réunifiée. Ces objectifs sont conformes au DSRP final du Gouvernement. Dans cette perspective, le programme est axé essentiellement sur la réduction des déséquilibres macro-économiques et financiers, l'atteinte de la soutenabilité de la dette, l'accélération des réformes structurelles et la création d'un cadre institutionnel favorable au développement du secteur privé.

2.2.5. De façon spécifique, les objectifs à moyen terme du programme sont : (i) d'améliorer la transparence et l'efficacité de la gestion budgétaire et pour ce faire créer un cadre budgétaire susceptible d'accroître les ressources destinées aux actions de réduction de la pauvreté ; (ii) poursuivre les efforts de réforme du secteur énergie en vue d'améliorer la transparence et l'efficacité de la gestion et d'accroître sa contribution aux recettes de l'Etat ; (iii) poursuivre les efforts de transparence et de réforme institutionnelle de la filière café/cacao en vue d'augmenter les revenus des paysans ; et (iv) améliorer l'environnement des affaires par les politiques incitatives en vue d'attirer l'investissement privé et favoriser la transformation des produits primaires locaux.

Défis et faiblesses

2.2.6. **La fragilité du pays en sortie de crise:** La Côte d'Ivoire sort à peine de plus de six années de crise sociopolitique, aggravée par le conflit armé interne de 2002 et au cours de laquelle la situation socio-économique du pays s'est fortement dégradée. Il est donc essentiel que le programme de sortie de crise ainsi que le programme de réformes économiques soient mis en œuvre afin que le pays puisse sortir de cette situation de fragilité.

2.2.7. **L'insoutenabilité de la dette extérieure.** Le pays se trouve à présent dans une situation de surendettement insoutenable. Dans la perspective d'obtention d'un allègement

¹⁵ L'ENV 2008 a permis de faire un profil de la pauvreté des populations après la crise sociopolitique.

de sa dette à travers l'Initiative PPTE, la Côte d'Ivoire doit préalablement apurer ses arriérés vis-à-vis du Groupe de la Banque. Il convient aussi de noter qu'après mars 2009, l'analyse pour déterminer l'éligibilité du pays à l'Initiative PPTE se fera sur la base de données de la dette à fin 2008¹⁶ et devra prendre en compte la bonne performance des recettes de l'Etat. Ces éléments pourraient fort probablement réduire la VAN et militer contre un allègement substantiel de la dette. Il est donc essentiel que le pays atteigne le point de décision d'ici à fin mars 2009.

2.2.8. La gouvernance: La crise, qui perdure depuis 2002, a réduit l'efficacité et l'efficience des institutions publiques de la Côte d'Ivoire créant ainsi un sentiment de méfiance vis-à-vis de l'administration publique. Le Gouvernement doit remédier à ses lacunes afin d'établir un environnement sain et propice à la reprise économique. En effet, les critères d'Evaluation des performances économiques et politiques (EPIP) de la Banque, montre que la performance de la Côte d'Ivoire, en matière de gouvernance reste faible, particulièrement dans les domaines de la transparence et de la corruption, de la gestion de la dette, du renforcement des ressources humaines et, de la politique budgétaire. La Banque s'emploiera ainsi à intensifier le dialogue dans ces domaines.

2.2.9. La faiblesse des capacités des agents de l'Etat: Le niveau de rémunération des agents de l'Etat et la crise sociopolitique ont entraîné une fuite des cerveaux vers les institutions privées et internationales. Les capacités humaines de l'appareil administratif public se sont donc considérablement affaiblies surtout en matière de finances publiques et de gouvernance. Le soutien des partenaires au développement pour le renforcement de ces agents pourrait aider à résoudre cette contrainte.

2.2.10. La dégradation des infrastructures de base: Le niveau de vie des populations en général s'est considérablement détérioré suite à

la réduction des services de l'administration publique et la destruction de certaines infrastructures (scolaires, sanitaires, sociales, électriques et d'eau) durant la crise. La poursuite du redéploiement de l'administration publique sur le territoire national permettra de reconstruire et réhabiliter les infrastructures de base.

2.2.11. La dépendance par rapport aux cultures de rente comme moteur de croissance: Le binôme café-cacao est, de manière historique, la locomotive de la croissance économique. Cependant, les deux produits agricoles sont sujets aux fluctuations des prix sur les marchés internationaux, rendant la croissance économique vulnérable aux chocs externes. Il est donc essentiel que le pays diversifie son économie en exploitant, entre autres opportunités, la transformation des produits agricoles (le café, le cacao, le coton, et l'hévéa) et, le développement du secteur manufacturier.

Opportunités

2.2.12. Secteur privé: Le secteur privé pourrait rapidement devenir un moteur de la croissance. Malgré la crise, les bases de développement de ce secteur sont restées relativement intactes. Ainsi, les entreprises du secteur privé peuvent tirer profit d'une main-d'œuvre qualifiée et jeune. De plus, le pays dispose de matières premières et d'infrastructures économiques compétitives (le Port Autonome d'Abidjan et le réseau routier). Le secteur privé peut aussi s'appuyer sur la disponibilité des Technologies de l'Information et Communication (TIC). A ces atouts s'ajoute l'existence d'un système financier, qui a le potentiel de se développer davantage.

2.2.13. Intégration Régionale: La Côte d'Ivoire pourrait redevenir un « hub » régional pour le commerce en exploitant ses infrastructures portuaires modernes et son réseau routier qui le relie à tous les pays limitrophes. Le marché régional, de près de 200 millions de consommateurs, pourrait aussi soutenir le développement du secteur privé. D'autre part, le pays pourrait relancer ses

¹⁶ A fin 2008, les données de la dette incluent l'apurement des arriérés du pays auprès de la Banque mondiale.

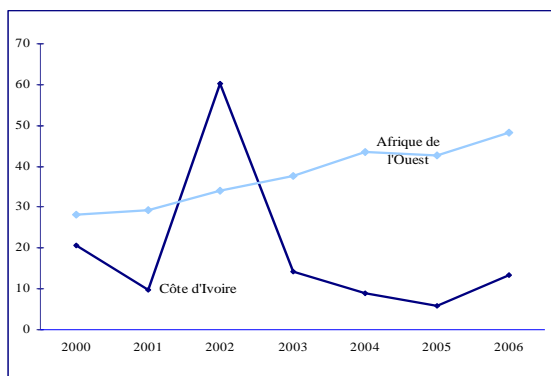
exportations d'électricité vers les pays voisins. Cela lui procurerait des revenus additionnels, qui aideraient le pays à sortir de son état de fragilité.

2.3. La coordination de l'aide

2.3.1. Aide Publique au développement: L'une des conséquences de la crise a été la suspension de la coopération financière par les partenaires au développement à partir de 2002, à l'exception de quelques programmes humanitaires. Le graphique 6 présente l'Aide publique au Développement (APD) par habitant de la Côte d'Ivoire comparée à celle des autres pays de l'Afrique de l'ouest. Ainsi après un bond de l'APD par tête juste avant le conflit de 2002, l'on observe une chute de cette aide entre 2002 et 2005. Avec le début de la normalisation de la situation en 2006, la reprise de l'APD a été effective.

2.3.2. Cadre de partenariat : L'intervention de la communauté de bailleurs de fonds vient en soutien à la réalisation des actions, qui s'inscrivent dans le programme de sortie de crise et en appui à la mise en œuvre du programme de réformes économiques et structurelles.

Graphique 6 : Aide Publique au Développement par habitant (\$ E.U.)



Source: BAD, 2008

2.3.3. Programme de sortie de crise : Le PNUD assure la gestion d'un panier de fonds pour le financement des programmes de sortie de crise, dont les ressources atteignent, à ce jour, [175 millions de dollars EU.]. La Banque a fait un don de 20 millions d'UC (environ 30 millions de dollars E.U.), pour un appui

multisectoriel qui a été approuvé par les Conseils en décembre 2007.¹⁷ Quant à la Banque mondiale, elle a octroyé un don de pré-apurement de 120 millions dollars E.U pour aider le pays à mettre en œuvre le programme de sortie de crise. Dans le cadre de ce programme, la coordination des bailleurs de fonds se fait au sein du Comité Technique Gouvernement-Partenaires-Programme de Sortie de Crise (CTGP-PSC).

2.3.4. Programmes de réformes économiques et structurelles : Pour appuyer le Gouvernement dans le processus de renforcement du cadre macroéconomique et structurel du pays, le FMI a conclu deux programmes d'AUPC en 2007 et 2008. Les matrices des mesures structurelles de ces deux programmes ont été définies conjointement avec la Banque mondiale et la Banque. Ces matrices, en l'absence de la Stratégie de réduction de la pauvreté du Gouvernement, servent de cadre de référence pour les interventions des partenaires au développement en Côte d'Ivoire. En attendant qu'il y ait un cadre de partenariat formel, la coordination se fait à travers les missions conjointes¹⁸ de revue des dépenses publiques et des consultations bilatérales sur des domaines d'intervention respectifs.

2.3.5. Domaines d'intervention des partenaires au développement: La situation difficile de la Côte d'Ivoire en période de sortie de crise a permis une collaboration accrue des PTF à travers des missions communes et des réunions. Le tableau 3 donne la liste des principaux PTF et de leurs domaines d'intervention. Ainsi, la Banque mondiale et l'Union européenne sont actives dans six domaines tandis que la Banque est active dans deux domaines: le programme de sortie de crise et le renforcement des capacités.

2.4 Positionnement de la BAD

2.4.1. Depuis février 2003, le pays est sous sanction du Groupe de la Banque, pour cause d'accumulation des arriérés. Toutefois, un

¹⁷ Document des Conseils : Réf -ADF/BD/WP/2007/99

¹⁸ La dernière mission conjointe des IBW et la Banque a été effectuée en février 2009

dialogue continu a été maintenu avec les autorités ivoiriennes tant au niveau de la gestion économique que sur la question des arriérés. Ce dialogue a permis d'aboutir à un plan d'apurement des arriérés.

2.4.2. Le plan d'apurement des arriérés vis-à-vis de la Banque est un élément essentiel d'un réengagement significatif de la communauté internationale en Côte d'Ivoire. En effet, il servira de déclencheur pour les interventions des autres PTFs. Ainsi, le FMI pourra conclure sa FRPC avec le Gouvernement, après apurement des arriérés du pays vis-à-vis du Groupe de la Banque. Par la suite, la Banque mondiale et le FMI pourront aussi mettre en œuvre les mesures appropriées afin que la Côte d'Ivoire puisse bénéficier d'un allègement intérimaire considérable à l'Initiative PPTE, et ce, avant fin mars 2009.

2.4.3. **Perspectives :** Si les conditions politiques et économiques restent relativement favorables, à partir de 2009, la Côte d'Ivoire devrait connaître un accroissement important de l'APD. Le programme du Gouvernement sera appuyé notamment par : (i) une FRPC du FMI pour un montant d'environ 450 millions de dollars E.U. sur la période 2009-2011; (ii) un don de 150 millions de dollars E.U. de la

Banque mondiale, sous forme d'un deuxième appui budgétaire d'une tranche, au premier trimestre 2009 ; et (iii) un don de 600 millions d'euros sur les cinq prochaines années de l'Union européenne.

2.4.4. Le portefeuille actif de la Banque comporte actuellement deux opérations. La première opération, financée sur don de 3,7 millions d'UC, a pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités de l'administration. Ce projet s'achèvera en 2009. La deuxième opération d'un montant de 20 millions d'UC sous forme de don, vise à accompagner la mise en œuvre du programme de sortie de crise. Cette opération a connu des avancées significatives avec un taux de décaissement de 56%.

2.4.5. Quant aux opérations inactives, ce portefeuille comprend quatre projets dégageant un montant non encore décaissé de 33,34 millions d'UC. La Banque examinera les possibilités de restructuration de son portefeuille au cours d'une mission durant le deuxième trimestre de 2009.

Tableau 3: Principaux bailleurs de fonds et leurs domaines d'intervention

Partenaire au développement	Principaux domaines d'interventions									
	Programme de sortie de crise	Agriculture	Energie	Infrastructure de base	Education	Sante	Eau et assainissement	gouvernance [gestion des finances publiques]	renforcement des capacités	reformes structurelles
Fonds monétaire international										
Banque Mondiale										
Union européenne										
Banque africaine de développement										
PNUD										

Source : Autorités ivoiriennes

III. QUALIFICATION DE LA COTE D'IVOIRE A LA FEF

3.1. Désignation de la Côte d'Ivoire comme Etat fragile

3.1.1. Suite à la longue crise sociopolitique qui a fragilisé l'économie ivoirienne, l'évaluation préliminaire, effectuée dans le

cadre de la FEF¹⁹, établit que la Côte d'Ivoire est l'un des neuf pays d'Afrique considérés comme Etat fragile. D'une part, la Côte d'Ivoire sort à peine de plus de six années de

¹⁹ Document du Conseil, Réf - ADF/BD/WP/2008/10.

crise sociopolitique, avec des impacts négatifs tels qu'explicité ci-dessus. D'autre part, le conflit armé interne, la partition du pays et les déplacements des personnels travaillant dans les secteurs sociaux de l'administration ont accentué la dégradation de la situation sociale. En effet, les principaux indicateurs relatifs à l'amélioration des conditions de vie de la population restent faibles particulièrement dans la zone CNO. Cette détérioration de la situation sociale amène à toujours considérer la Côte d'Ivoire comme Etat fragile et ce malgré la timide reprise de l'économie ivoirienne. **La présente Note confirme ainsi l'évaluation préliminaire de la FEF à savoir que la Côte d'Ivoire est un état fragile.**

3.2. Éligibilité aux Guichets d'appui renforcé (GAR) et d'appui ciblé (GAC)

3.2.1. La Côte d'Ivoire remplit tous les critères de la première étape de sélection au pilier I, comme le démontre le tableau 4 ci-après. Elle répond également aux critères de la deuxième étape de sélection :

- *l'amélioration de l'environnement macroéconomique et adoption d'une politique de dette judicieuse* : depuis 2007, le Gouvernement a amélioré le cadre macroéconomique tout en œuvrant à promouvoir une politique de dette judicieuse. Ainsi, le taux de croissance réel s'est établi à 1,4%, en moyenne entre 2004 et 2007, dans un contexte de maîtrise de l'inflation avec un taux moyen de 2,4% sur la même période. La mise en œuvre globalement satisfaisante de l'AUPC-I du FMI a permis une légère amélioration du cadre macroéconomique qui s'est consolidé

par une deuxième phase de l'AUPC, approuvé en avril 2008. D'autre part, depuis juillet 2007, le pays est à jour concernant ses obligations courantes au titre de la dette vis-à-vis du Groupe de la Banque et de la Banque mondiale.

- *les saines pratiques de gestion financière* : le pays a montré une ferme volonté d'adopter de saines pratiques de gestion financière en effectuant, avec l'appui de la Banque et des IBW, une Revue de la gestion et du système des finances publiques (PEMFAR). Cette Revue a permis d'évaluer la gestion du système des finances publiques, y compris le système de passation de marchés publics. Elle a aussi permis le suivi de l'impact des réformes pour améliorer la gestion et l'efficacité des politiques publiques du cadre fiduciaire. La Revue a enfin mis en relief de nets progrès : (i) le retour graduel à l'orthodoxie dans la formulation et l'adoption du budget, avec l'approbation du budget 2008 avant le début de l'année fiscale; et (ii) la mise en place d'un mécanisme indépendant de régulation des marchés publics avec la séparation des fonctions d'exécution et de contrôle.

- *la transparence de comptes publics* : des progrès importants ont été réalisés en matière de transparence des comptes publics (c.f. paragraphes 2.1.26 ; 2.1.27, et 2.1.28). Enfin, au niveau des douanes, le Gouvernement a amélioré le contrôle des flux de transit vers et provenant des pays limitrophes et a initié l'introduction d'une nouvelle version du système informatique douanier (SYDAM-World).

Tableau 4: Première étape de sélection au pilier I

Critères	Analyses des critères pour la Côte d'Ivoire
Engagement à consolider la paix et la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Accord global de la paix : l'Accord Politique de Ouagadougou du 4 mars 2007 - Formation d'un nouveau Gouvernement : composé des représentants des principales forces politiques du pays. - Accalmie de la situation sécuritaire : Selon les critères des Nations Unies, le niveau d'insécurité est passé de la phase IV à la phase I à Abidjan en avril 2008 et dans d'autres régions du pays tandis que dans certaines régions de la zone CNO elle est passée de IV à III. - Elections présidentielles : le nouveau report des élections présidentielles rend la situation politique fragile. Toutefois tous les acteurs politiques restent engagés à leurs tenues en 2009.
Besoins économiques et sociaux non-satisfaits	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance PIB réel par tête d'habitant entre 1990 et 2007 : -22,52% - Indice de développement Humain (IDH) en 2007: le pays est au 166^{ème} rang sur un total de 177 pays se trouvant ainsi au quintile inférieur de ce classement des Nations Unies. - Niveau de pauvreté : 48,9% en 2008 contre 38,0% en 2002 - VIH/SIDA : la Côte d'Ivoire est le pays d'Afrique occidentale le plus touché par le VIH/SIDA. 770 000 adultes vivent aujourd'hui avec le virus et 84 000 enfants de moins de 15 ans. - L'espérance de vie à la naissance : 48,3 ans en 2007 par rapport à 53,1 ans en 1990

3.2.2. Compte tenu de ce qui précède, la Direction considère que la Côte d'Ivoire remplit toutes les conditions d'éligibilité au Guichet d'appui renforcé (pilier I) et au Guichet d'appui ciblé (pilier III) de la FEF. A ce titre, il est recommandé qu'il soit accordé au pays les ressources suivantes : (i) 45,87 millions d'UC dans le cadre du pilier I, tel que prévu dans le document révisé des allocations du FAD [Document des Conseils : réf : ADF/BD/IF/2008/90/Rev.1 juillet 2008]; et, (ii) 2 millions d'UC dans le cadre du pilier III pour des appuis ciblés. L'utilisation de ces ressources est indiquée dans la section IV du présent document.

3.3. Eligibilité au Guichet d'apurement des arriérés (GAA)

3.3.1. Le GAA permet aux Etats fragiles de bénéficier d'un programme de règlement des arriérés au titre de la FEF. Les directives de la FEF énumèrent également des critères spécifiques que les Etats fragiles doivent

satisfaire pour pouvoir bénéficier des ressources financières du GAA. Il convient de noter que ces critères viennent s'ajouter à ceux qui permettent au pays d'accéder aux ressources supplémentaires du Guichet d'appui renforcé (GAR) et du Guichet d'appui ciblé (GAC).

3.3.2. Pour avoir accès spécifiquement au GAA, un Etat fragile doit également avoir respecté le statut de créancier privilégié du Groupe de la Banque, en assurant le service des nouvelles échéances dues sur l'encours total des prêts du Groupe de la Banque et être éligible à l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE, en attendant d'atteindre le point d'achèvement.

3.3.3. La Côte d'Ivoire remplit les deux derniers critères, nécessaires à l'accès au GAA, **comme explicité dans le tableau ci-après**. En effet, il est attendu que la Côte d'Ivoire puisse atteindre le Point de décision de l'initiative PPTE au premier trimestre 2009.

Tableau 5 : Autres Critères pour accéder au GAA et au GAR

Critères	Analyses des critères pour la Côte d'Ivoire
Respect du statut de créancier privilégié du Groupe de la Banque	<ul style="list-style-type: none"> - Un protocole d'Accord, portant sur l'apurement des arriérés, a été signé entre la Banque et les autorités ivoiriennes en avril 2007. - Le pays a procédé par anticipation au paiement des échéances courantes depuis fin avril 2007 jusqu'au 31 décembre 2007. - Le pays a apuré le tiers de ses arriérés envers le Groupe de la Banque en février 2009 et il est à jour sur le paiement des échéances courantes. - La Banque bénéficie d'un traitement équivalent si on tient compte du fait que le report impérieux d'une partie des ressources de la Banque mondiale^{a/} s'est fait en parfaite consultation avec la communauté des Bailleurs et non dans l'optique d'un traitement discriminatoire par le pays. Par ailleurs, et comme développé ci-après, les 33% proposés à la charge du pays constituent la part maximale permise par les politiques de la Banque.
Eligibilité à l'initiative PPTE	<ul style="list-style-type: none"> - La Côte d'Ivoire est éligible à l'initiative PPTE et n'a pas encore atteint le point de décision, attendu au premier trimestre 2009.

a/ Il convient de noter la Banque mondiale, qui, initialement, avait négocié, avec les autorités ivoiriennes, un plan d'apurement des arriérés similaire à celui de la Banque, a dû réviser sa position pour répondre à de nouvelles priorités exprimées par le pays et les Nations Unies. Afin de couvrir les besoins supplémentaires du programme de sortie de crise, la Banque mondiale a en effet affecté à ce programme une partie des ressources initialement destinées à l'apurement des arriérés.

IV. STRATEGIE GLOBALE DU GROUPE DE LA BANQUE EN COTE D'IVOIRE

4.1.1. La stratégie globale de la Banque s'articule autour de deux grands axes principaux: **l'apurement des arriérés** et **le réengagement**. Comme expliqué plus haut, l'apurement des arriérés permettra au pays de: (i) bénéficier d'un programme triennal soutenu par la FRPC du FMI ; (ii) obtenir un allègement intérimaire considérable de sa dette extérieure à travers l'Initiative PPTE ; et (iii) recevoir un deuxième appui budgétaire de la Banque mondiale. Quant au réengagement, il permettra à la Banque d'aider la Côte d'Ivoire à sortir de son état de fragilité.

4.1. Axe I : Apurement des arriérés

4.1.2. Le dialogue continu entre les autorités ivoiriennes et la Banque avait abouti à un aide-mémoire relatif à l'apurement des arriérés en avril 2007. Les dispositions principales prises dans cet aide-mémoire sont: (i) le déplacement de la date butoir de fin décembre 2003 à fin

avril 2007 ; (ii) l'engagement du Gouvernement ivoirien d'honorer le paiement des échéances courantes à partir de fin avril 2007 ; et (iii) le règlement par la Côte d'Ivoire, d'un tiers des arriérés, soit 117,97 millions d'UC. La Côte d'Ivoire a honoré l'ensemble de ses engagements relatifs au service de la dette depuis fin avril 2007 jusqu'en février 2009 en payant un montant total de 117,84 millions d'UC au cours de cette période.

4.1.3. Quant au paiement de sa quote-part (1/3) de ses arriérés vis-à-vis du Groupe de la Banque, l'analyse récente de la situation budgétaire de la Côte d'Ivoire montre, à très court terme, une tension de trésorerie réduisant ainsi considérablement sa capacité de remboursement du fait notamment : (i) des retards dans les décaissements des bailleurs en faveur du programme de sortie de crise que le gouvernement a dû suppléer ; (ii) des difficultés accrues de mobilisation des ressources sur le marché intérieur et de l'UEMOA, en partie du fait de la crise financière ; et (iii) des manques à gagner

résultants des mesures prises par le Gouvernement pour faire face à la récente crise alimentaire. Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire a procédé au paiement effectif d'un montant de 27,6 millions d'UC sur ses propres ressources et pour le solde, le pays a recours à un prêt-relais. Le décaissement de ce prêt-relais nécessite l'approbation préalable des Conseils du plan d'apurement des arriérés et de l'appui budgétaire, rendu nécessaire par l'exigence du prêteur-relais de boucler la transaction dans l'intervalle d'une journée. Une telle approche a déjà été utilisée récemment par d'autres partenaires au développement dans leurs opérations d'apurement des arriérés notamment pour le Libéria, le Togo et la Côte d'Ivoire.

4.1.4. Le plan d'apurement des arriérés nécessite donc une dérogation à la politique de sanctions de la Banque pour l'approbation de l'appui budgétaire. Le mécanisme du prêt-relais a fait l'objet d'une sécurisation par les services compétents de la Banque et le décaissement de l'appui budgétaire ne se fera qu'après la levée effective des sanctions frappant la Côte d'Ivoire.

4.2. Axe 2 : Réengagement

Justification de l'intervention du Groupe de la Banque

4.2.1. La Côte d'Ivoire traverse une période de sortie de crise difficile au cours de laquelle elle a besoin d'un soutien urgent et rapide de la part de la Banque. Ce soutien est essentiel pour aider le pays à consolider la relance économique observée au cours de ces deux dernières années et pour améliorer les conditions de vie des populations. Les longues années d'instabilité politique ont érodé la responsabilité de l'État et affaibli les institutions publiques, surtout en matière de gestion de finances publiques et de renforcement des capacités.

4.2.2. Le pays continue à faire face à d'importants défis, tels que décrits précédemment, en particulier dans le domaine

de la gouvernance, les capacités humaines de l'administration publique et la gestion des finances publiques, comme souligné par le rapport du PEMFAR. La restructuration des institutions de l'Etat et le renforcement de leurs capacités ainsi que l'amélioration de la gouvernance économique permettront au pays de sortir de son état actuel de fragilité et jetteront des bases crédibles pour une croissance durable. En relevant ses défis, la Côte d'Ivoire doit aussi tirer profit de ses opportunités qui lui permettraient de sortir rapidement de sa situation de crise. Une de ses opportunités, comme cité dans la section précédente, est la reprise de l'exportation d'électricité vers les pays voisins. Cela procurerait à l'Etat plus de ressources budgétaires pour financer des dépenses pro-pauvres.

Principes directeurs de réengagement

4.2.3. L'intervention de la Banque sera guidée par quatre principes directeurs à savoir: (i) la prise en compte du statut d'Etat fragile; (ii) la sélectivité des activités; (iii) l'approche axée sur les résultats; et (iv) la coordination et harmonisation des actions avec les autres partenaires.

4.2.4. **Le statut d'Etat fragile:** L'intervention de la Banque en Côte d'Ivoire sera rapide et ciblée car le statut d'Etat fragile du pays et sa transition vers la sortie de crise appellent à des interventions rapides pour éviter que le pays ne bascule de nouveau dans l'instabilité politique et financière. Ainsi, la Banque a pour objectif d'intervenir rapidement afin de répondre aux besoins importants et urgents du pays.

4.2.5. **La sélectivité des activités:** Suite à près de six années de crise sociopolitique, la Côte d'Ivoire a des besoins énormes dans pratiquement tous les secteurs de l'économie. Toutefois, pour des raisons de sélectivité de ses activités et de limitation de ressources, la Banque devra se concentrer sur les secteurs où elle pourra avoir le maximum d'impact et aider au mieux et au plus vite le pays.

4.2.6. **Approche axée sur les résultats:** La présente stratégie propose un ensemble de résultats mesurables qui devront être atteints pendant la période 2009-2010. L'Annexe 1 présente la Matrice des politiques opérationnelles de cette Stratégie transitoire qui permettra à la Banque d'évaluer ses progrès dans l'atteinte des objectifs fixés.

4.2.7. **Coordination et harmonisation:** L'intervention de la Banque se fera également de manière holistique et coordonnée avec les autres partenaires au développement du pays. Quant aux interventions des autres PTF, elles se focalisent principalement sur le programme de sortie de crise, l'amélioration de la bonne gouvernance, la réhabilitation des infrastructures sociales de base et le développement des infrastructures à caractère régionale, afin de permettre au pays de sortir de son état de fragilité.

Piliers de la stratégie de réengagement la Banque

4.2.8. **Cadre d'assistance transitoire :** La NSGP 2009-10 fournit à la Banque un cadre d'assistance transitoire²⁰ au pays dans la mise en œuvre de son programme de sortie de crise et de relance économique. Les opérations prévues dans cette Stratégie s'insèrent parfaitement dans la période du FAD-XI (2008-2010).

4.2.9. L'objectif global de la stratégie de la Banque est **d'aider la Côte d'Ivoire à sortir de son état de fragilité tout en améliorant les conditions de vie des populations.** Cet objectif global, pour des raisons de sélectivité et de coordination avec les autres partenaires au développement, s'articule autour des deux piliers suivants : (i) **le renforcement de la gouvernance** et (ii) **le développement des infrastructures économiques à caractère régionale.** Ces deux piliers d'interventions s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la stratégie d'engagement accru dans les Etats fragiles (FEF) et sont conformes aux priorités

opérationnelles du FAD-XI. Par ailleurs, les piliers retenus renforcent le processus de sortie de crise et de relance économique du Gouvernement tel que définit dans son programme de développement 2009-13.

4.2.10. Le risque d'une duplication des interventions envisagées par la Banque avec celles des principaux bailleurs susvisés reste minime même si, parfois, il peut sembler qu'elles couvrent les mêmes secteurs des infrastructures notamment sociales et régionales. Il s'agit là d'un secteur profondément sinistré où les besoins immenses appellent à une contribution coordonnée de tous les bailleurs de fonds. Quant à la gouvernance, le déficit dans ce domaine est si important et la nécessité de le combler si pressante qu'il appelle le concours coordonné de tous les bailleurs de fonds.

Pilier I: Le renforcement de la bonne gouvernance

4.2.11. A travers ce pilier, qui s'aligne sur l'axe stratégique 1 de la version provisoire du DSRP,²¹ la Banque poursuivra son dialogue avec le Gouvernement sur les questions de *l'efficacité de la gestion des finances publiques* et de *renforcement des capacités humaines*. En effet, dans son programme de développement 2009-2013, le Gouvernement fait ressortir ces questions comme des priorités immédiates. Le choix spécifique de ce pilier s'explique également par l'engagement de la Banque d'accompagner le pays, en tant qu'Etat fragile, au cours de sa période charnière de sortie de crise, en mettant l'accent sur le redressement économique.

4.2.12. L'appui de la Banque s'inscrit dans le cadre des recommandations du rapport PEMFAR, qui est aussi la base de référence des interventions des principaux Partenaires Techniques et Financiers (PTF). En effet comme l'ont montré les conclusions du rapport PEMFAR, beaucoup reste à faire dans le domaine des finances publiques et de la bonne

²⁰ La Banque compte préparer, dès 2010 un DSPAR pour la Côte d'Ivoire couvrant la période 2011-2013.

²¹ Axe stratégique 1 du DSRP: consolidation de la paix, de la sécurité des personnes et des biens, promotion de la bonne gouvernance.

gouvernance, surtout en matière de contrôle interne et externe du budget de l'Etat et de passation des marchés publics.

4.2.13. Pour aider le Gouvernement à résoudre ces problèmes, l'intervention de la Banque vise à (i) rendre la gestion des finances publiques plus efficaces; (ii) renforcer le système de passation de marchés publics; et (iii) former les agents en charge de la gestion économique et financière du pays. En effet, la consolidation du dispositif national de transparence dans la gestion des ressources publiques est un objectif stratégique incontournable dans la perspective d'une gouvernance économique renforcée.

4.2.14. **Rendre la gestion des finances publiques plus efficace** : La performance du système de finances publiques est dans son ensemble faible. Selon les conclusions du rapport PEMFAR, les efforts de recouvrement de recettes sont insuffisants en Côte d'Ivoire. D'autre part, au niveau de l'allocation du budget de l'Etat, la part des dépenses pro-pauvres est également inadéquate et devrait être accrue progressivement pour atteindre son niveau d'avant la crise. Par ailleurs, même si le contrôle financier interne à la chaîne de dépense est présent, il s'exerce de manière redondante. Au niveau du contrôle externe, l'absence d'un réel contrôle du pouvoir exécutif constitue un défi majeur pour la Côte d'Ivoire. La Chambre des Comptes n'est pas véritablement opérationnelle et les examens de projets de Loi de Règlement se fait avec beaucoup de retard.

4.2.15. Plusieurs résultats sont attendus des réformes qui seront mises en œuvre. Ainsi les recettes publiques par rapport au PIB devraient augmenter de 18,9% en 2008 à environ 20,1% en 2010. De plus, le Gouvernement s'est engagé à augmenter les dépenses pro-pauvres. Les dépenses d'éducation dans le budget de l'Etat passeraient de 4,5% en 2008 à 4,9% du PIB en 2010 tandis que les dépenses dans le secteur de la santé passeraient de 1,0% en 2008 à 1,2% en 2010. L'engagement du Gouvernement d'améliorer le contrôle interne et externe de l'exécution budgétaire se

traduirait par un accroissement du nombre d'audits de grandes entreprises privées qui passe de 11 en 2008 à 15 en 2010. La Loi de Règlement de 2008 sera transmise en octobre 2010.

4.2.16. **Renforcer le système de passation de marchés publics** : La Banque apportera son soutien au Gouvernement, pour renforcer le système de passation de marchés publics. Cette amélioration sera suivie par l'indicateur PEMFAR de la « mise en concurrence, utilisation optimale des ressources et contrôles de la passation des marchés publics »²². La note de cet indicateur devrait passer de C en 2008 à B en 2010.

4.2.17. **Renforcer les capacités humaines** : Les capacités techniques des structures concernées par la gouvernance, notamment celles chargées de la gestion des finances publiques, ont été affaiblies à cause des rémunérations faibles des agents et de la crise sociopolitique, qui a favorisé la démobilisation des cadres et leur mobilité en direction d'autres structures privées et internationales dont les conditions de travail sont plus compétitives. Ainsi, le Gouvernement s'est engagé à former les agents en charge de la gouvernance économique et financière du pays. Cet engagement se traduira par une augmentation de 20% de nombre d'agents formés entre 2008 et 2010.

Pilier II : Développement des Infrastructures économiques à caractère régional

4.2.18. La crise a entraîné une dégradation des infrastructures économiques tant au niveau national que sous-régional. La Côte d'Ivoire, qui jouissait auparavant du statut de « hub » sous-régional a, en effet, souffert des effets indirects du conflit qui ont amené de nombreux pays limitrophes à trouver des partenaires alternatifs dans la sous-région. Dans l'optique de reprendre sa place dans l'économie de la sous région ouest-africaine et afin de consolider la cohésion sociale dans le pays et

²² Indicateur PI-19 du PEMFAR

avec les pays voisins, le Gouvernement a aussi pour objectif de relancer les projets d'intégration régionale. Avec la crise, les infrastructures de base, tel que le réseau électrique, n'ont pu être entretenues et développées.

4.2.19. A travers le deuxième pilier de sa stratégie, qui s'accorde avec l'axe stratégique 6 du DSRP²³, la Banque entend apporter son soutien au Gouvernement dans le processus de retour à la normalisation et faire retrouver à la Côte d'Ivoire la place qu'elle tenait dans le marché sous-régional. Pour des raisons d'efficacité, la Banque focalisera son soutien au Gouvernement sur l'accroissement de l'accès au réseau électrique en appuyant le projet d'électrification Côte d'Ivoire-Mali. Ceci permettra de renforcer l'intégration régionale en matière d'électricité et d'assurer des recettes accrues pour le pays, exportateur net d'électricité.

4.2.20. Enfin, la Côte d'Ivoire pourra démultiplier son allocation basée sur la performance en utilisant judicieusement les ressources disponibles dans le cadre de l'enveloppe régionale du FAD. Dans le cadre de ce pilier stratégique, les interventions pourront également se faire à travers le guichet du secteur privé. De nombreuses opportunités de Partenariat Public Privé (PPP) et d'investissement direct dans le domaine de la génération électrique sont actuellement à l'étude. Une intervention dans ce domaine contribuera fortement à améliorer la cohérence de l'intervention de la Banque dans ce secteur important de l'économie.

4.3. Résultats attendus et cibles

4.3.1. **Opérations de don au titre du FAD-XI et de la FEF:** Le tableau 4 ci-après présente le programme indicatif des opérations de la Banque couvrant la période 2009-2010. L'allocation finale au titre du FAD-XI, basée sur la performance de la Côte d'Ivoire, se situe à 45,77 millions d'UC en 2009. Concernant la

FEF, il convient de rappeler que le pays est éligible à une allocation de 45,87 millions d'UC au titre du GAR et 2 millions d'UC au titre du GAC. Il est proposé que l'ensemble de l'allocation du GAR de la FEF et de 83% du FAD-XI soient combinées pour financer une opération d'appui budgétaire général pour répondre aux besoins urgents en matière de gouvernance économique et financière. Par ailleurs, une partie des ressources restantes de l'allocation normale du FAD-XI et la totalité des ressources du GAC de la FEF serviront à financer un projet d'appui institutionnel en 2010.

4.3.2. Opérations de don au titre du FAD.

Le FAD-XI servira également à financer un nouveau projet régional et une étude régionale en 2009 et 2010, à savoir : (i) un projet multinational d'électrification Mali-Côte d'Ivoire, à hauteur de 6 millions d'UC. La contribution du Mali s'élève également à 6 millions d'UC, qui sera démultipliée par l'enveloppe régionale du FAD par une contribution de 12 millions d'UC supplémentaire et (ii) une étude du barrage hydroélectrique de FOMI et les lignes de transport associées. Les équipes de la Banque étudieront également la possibilité de financer cette étude à travers des sources de fonds alternatives.

4.3.3. Opérations au titre du guichet du

secteur privé de la BAD. En sus des guichets FAD et FEF, la Côte d'Ivoire pourrait bénéficier d'interventions sous forme de prêts sans garanties souverains à travers le guichet du Secteur privé aux entités privées ou parapubliques. Le département du secteur privé poursuivra ainsi l'examen des opportunités d'investissement dans le secteur de la génération électrique, sous réserve de leur maturité et de la solidité des montages financiers.

²³ Axe stratégique 6 du DSRP: contexte internationale et intégration sous-régionale.

Tableau 6: Programme indicatif de la Banque pour la Côte d'Ivoire 2009-10

Piliers Titre du projet	Date Probable d'approbation par le Conseil	Montant indicatif	FAD-XI	FAD-XI	FEF	FEF
			Alloc. normale	Env. Régionale	Pilier I GAR	Pilier III GAC
<i>Millions d'unité de comptes (UC)</i>						
Pilier 1 : Gouvernance (inclut 83% des ressources du FAD-XI)						
Appui Budgétaire général 2009-10	2009	83,77	37,90 ^{a/}		45,87	
Programme d'appui institutionnel	2010	3,27	1,27			2,00
Pilier 2 : Développement des infrastructures économiques à caractère régional (17% des ressources du FAD-XI)						
Etudes du Barrages Hydroélectriques de FOMI et les lignes de transport associées (Guinée, Mali, Côte d'Ivoire)	2009	1,80	0,60	1,20		
Projet multinational d'électrification (Côte d'Ivoire -Mali)	2010	18,00	6,00	12,00		
TOTAL GÉNÉRAL		106,84	45,77	13,20	45,87	2,00

4.4. Risques potentiels et mesures d'atténuation

4.4.1. La mise en œuvre de cette Stratégie et l'atteinte des résultats escomptés impliquent la prise en compte de risques existants et des mesures d'atténuation ci-après identifiés.

4.4.2. **Reprise de la crise socio politique et de l'instabilité politique** : ces deux facteurs constituent le premier risque majeur de la mise en œuvre de cette Stratégie. En effet, le problème est de consolider la paix et le processus de réunification, tout en organisant des élections présidentielles libres et transparentes. Ce risque pourrait être atténué par la mise en œuvre opportune du plan d'action de l'APO et la tenue des élections présidentielles en 2009.

4.4.3. **Nouvelle accumulation d'arriérés vis-à-vis de la Banque** : le deuxième risque qui pèse sur la Stratégie est la possibilité du pays d'accumuler, à nouveau, des arriérés vis-à-vis de la Banque. Cette situation entraînerait une suspension de la coopération financière de la Banque. Une discipline budgétaire et une gestion

judicieuse de la dette permettraient de réduire ce risque, dans la perspective de la mise en place du programme appuyé par la FRPC du FMI et de l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTE.

4.4.4. **Risque fiduciaire** : la faiblesse des capacités institutionnelles et gouvernementales, le problème de gouvernance et de transparence augmentent de manière significative les risques fiduciaires surtout durant la phase transitoire du réengagement. Ce troisième risque pourrait être atténué aussi longtemps que le Gouvernement poursuit, avec le concours de ses partenaires extérieurs, la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires du PEMFAR (voir Annexe 8). Le risque fiduciaire est également atténué par le suivi coordonné du programme de réformes.

4.4.5. **Chocs exogènes** : La vulnérabilité de l'économie ivoirienne aux variations climatiques et aux fluctuations des prix internationaux des matières premières pourrait entraver la bonne mise en œuvre du programme. La poussée inflationniste mondiale sur les prix des produits alimentaires

et de première nécessité ainsi que les effets de la récession mondiale suite à la crise financière constituent un facteur aggravant. Cette situation pourrait susciter des mouvements revendicatifs et fragiliser la relance de l'économie. La crise financière mondiale pourrait aussi avoir des incidences : (a) sur les revenus issus des principaux produits d'exportations ; (b) sur les transferts de la diaspora ivoirienne ; (c) sur le niveau de

l'investissement direct étranger et des flux d'aide publique au développement. Ces risques exogènes peuvent être atténués essentiellement grâce au soutien des PTFs. Certaines interventions, notamment l'aide d'urgence en situation de catastrophe, le soutien à l'intégration régionale et l'accès aux marchés extérieurs, ainsi que le renforcement de l'aide budgétaire en cours, pourraient également contribuer à atténuer ces risques.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1. Conclusion

5.1.1. Les progrès accomplis au plan politique, sécuritaire et économique depuis la signature de l'APO ont amené plusieurs bailleurs de fonds à renouer pleinement leur coopération avec la Côte d'Ivoire. Le réengagement proposé offre de nouvelles perspectives pour la normalisation des relations entre la Banque et la Côte d'Ivoire tout en appuyant le pays dans cette période charnière de sortie de crise.

5.1.2. Cette Note de stratégie globale pays (NSGP) transitoire vise à mettre à la disposition de la Banque un instrument de programmation servant de base au financement d'opérations au titre de la Facilité en faveur des Etats fragiles et du FAD-XI.

5.1.3. L'objectif global de la Stratégie transitoire, 2009-2010, de la Banque est d'aider la Côte d'Ivoire à sortir de son état de fragilité tout en améliorant les conditions de vies des populations. Ainsi, elle s'articule autour de deux axes principaux qui sont l'apurement des arriérés et le réengagement de la coopération à travers (i) le renforcement de la gouvernance et, (ii) le développement des infrastructures économiques à caractère régional.

5.2. Recommandations

5.2.1. A la lumière de ce qui précède, il est proposé que les Conseils approuvent:

- a. la présente Stratégie et examinent les deux documents complémentaires à savoir le plan d'apurement des arriérés et la proposition d'appui budgétaire ; et,
- b. la désignation de la Côte d'Ivoire comme Etat fragile, éligible aux ressources de la FEF.

Annexe 1 : Matrice des politiques opérationnelles de la stratégie transitoire du Groupe de la Banque pour la Côte d'Ivoire (2009-2010)

Objectifs	Résultats Attendus	Bénéficiaires	Indicateurs de Performance	Cible indicative de la Banque	Risques et Mesure d'atténuation	Interventions de la BAD 2009-10
Aider la Côte d'Ivoire à sortir de son état de fragilité tout en améliorant les conditions de vie des populations	Améliorer les institutions et les politiques, économiques et sociales Réduire durablement la pauvreté	Population de la Côte d'Ivoire	Evaluation des politiques et institutions publiques (EPIP) (Source : BAD) Incidence de la pauvreté (Source : rapports de suivi du DSRP)	Le pays améliore son EPIP de 2,72 en 2007 à au moins 3,00 en 2010 L'incidence de la pauvreté réduite passant de 48,9% en 2008 à 20 % en 2015 (OMD)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise de la crise socio politique et instabilité politique <u>Mesure d'atténuation</u> : Mise en œuvre du plan d'action de l'APO et tenue des élections présidentielles prévues pour 2009. - Dérapage dans la mise en œuvre des mesures et réformes structurelles <u>Mesure d'atténuation</u> : Volonté du Pays à mettre en œuvre les actions prioritaires du Programme de sortie de crise, avec l'appui de la communauté internationale - Impact de la récession globale sur le niveau de vie des populations <u>Mesure d'atténuation</u>: <ul style="list-style-type: none"> o Diversification de l'économie o Mise en œuvre satisfaisante des programmes de réformes o Réengagement des bailleurs de fonds 	
Pilier I: Renforcement de la Gouvernance						
1. Renforcer la gestion des finances publiques	1.1. La gestion des finances publiques est plus efficace	Population de la Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> % des dépenses dans le secteur éducation dans le budget de l'Etat % des dépenses dans le secteur de la santé dans le budget de l'Etat % de recettes par rapport au PIB (Source : TOFE, FMI) Nombre d'audits conduits par l'IGF Loi de Règlement transmise dans les délais 	<ul style="list-style-type: none"> % des dépenses éducation dans le budget de l'Etat passe de [4,5%] en 2008 à [4,9%] en 2010 % des dépenses santé dans le budget de l'Etat passe de [1,0%] en 2008 à [1,2%] en 2010 % des recettes par rapport au PIB augmente de 18,9% en 2008 à 20,1% en 2010 Le nombre d'audits de grandes entreprises privées passe de 11 en 2008 à 15 en 2010 Loi de Règlement de 2008 transmise en Octobre 2010 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'unicité fiscale <u>Mesure d'atténuation</u>: Redéploiement de l'administration fiscale sur l'ensemble du territoire 	Appui budgétaire 2009-10

Objectifs	Résultats Attendus	Bénéficiaires	Indicateurs de Performance	Cible indicative de la Banque	Risques et Mesure d'atténuation	Interventions de la BAD 2009-10
	1.2. Le système de passation des marchés publics est renforcé	Population de la Côte d'Ivoire Opérateurs économiques	Mise en concurrence, utilisation optimale des ressources et contrôles de la passation des marchés publics (Indicateur PI-19 du PEMFAR)	La note PEMFAR de cet indicateur passe de C en 2008 à B- en 2010	– La faible capacité des structures de passation de marchés publics <u>Mesure d'atténuation:</u> Appui des bailleurs au renforcement des capacités	
2. Renforcer les capacités humaines	2.1. Les agents en charge de la gestion économique et financière du pays sont formés	Agents de l'administration publique Opérateurs économiques	Nombre d'agents formés	le nombre d'agents formés augmente de 20% en 2010 par rapport à 2008	– Allocation budgétaire insuffisante pour le renforcement des capacités <u>Mesure d'atténuation:</u> Amélioration de l'espace budgétaire et accroissement du niveau de ressources liées à l'atteinte du point de décision PPTE	Projet d'Appui institutionnel
Pilier II : Développement des Infrastructures économiques à caractère régional						
3. Développer les infrastructures électriques au niveau régional	3.1. L'accès au réseau électrique est accru	Population de la Côte d'Ivoire Population du Mali Opérateurs économiques	Longueur de la ligne haute tension d'électricité entre Ferkessedougou (Côte d'Ivoire) et Sikasso (Mali)	La moitié de la longueur de la ligne haute tension entre ces deux villes est installé en 2010 (environ 117 km sur un total de 234km)	– Changement de priorité d'un des gouvernements. <u>Mesure d'atténuation:</u> L'engagement pour la mise en œuvre du programme d'économie régional de l'UEMOA	Projet Interconnexion électrique Mali-CI

Annexe 2 : Principaux indicateurs macro-économiques et financiers 2005-2013

	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013
				EPCA-2	Est.					
(Annual percentage changes, unless otherwise indicated)										
Revenu national										
PIB à prix constants	1.9	0.7	1.6	2.9	2.3	3.7	4.2	4.7	5.3	5.8
Déflateur du PIB	4.2	4.5	2.7	4.7	8.1	0.9	2.8	2.9	2.9	3.0
Indice du prix à la consommation (moyenne annuelle)	3.9	2.5	1.9	4.3	6.3	5.9	3.2	2.9	2.7	2.5
Indice du prix à la consommation (fin de période)	2.5	2.0	1.5	6.8	9.0	3.4	3.0	2.9	2.7	2.5
Secteur extérieur (base FCFA)										
Exportations, f.o.b. à prix courants	11.3	9.3	-5.7	12.8	8.3	-16.2	6.7	6.7	7.8	4.6
Importations, f.o.b. à prix courants	22.9	1.3	4.7	17.8	3.1	-18.8	16.5	12.9	11.8	11.8
Volume des exportations	4.2	6.0	-8.4	1.6	-7.8	6.2	4.5	5.4	7.4	7.3
Volume des importations	3.0	3.9	5.1	4.0	-4.6	4.4	6.2	6.0	6.0	7.6
Termes de l'échange (détérioration: -)	-10.5	5.8	3.3	-2.1	8.7	1.5	-6.9	-5.0	-4.9	-6.2
Taux de change nominal effectif (dépréciation: -)	-1.1	-0.4	2.2	...	-0.3
Taux de change réel effectif (dépréciation -) 1/	0.0	-0.4	1.6	...	0.4
Opérations du gouvernement central										
Recettes totales et dons	3.9	10.3	10.7	11.7	15.3	0.3	11.2	8.2	8.5	9.7
Dépenses totales	4.3	10.3	3.1	9.6	13.6	3.7	13.4	9.4	7.5	9.3
(Variation en pourcent en début de période masse monétaire)										
Monnaie et crédits										
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	7.4	10.3	23.6	7.6	7.5	6.2
Avoirs extérieurs nets	3.2	5.7	9.4	1.4	-5.2	1.3
Avoirs intérieurs nets	4.2	4.6	14.2	6.2	12.7	4.9
dont: État	1.8	-1.6	3.7	3.3	-0.3	1.2
secteur privé	0.8	4.9	10.5	3.9	13.4	3.7
Vitesse de circulation de la monnaie	4.1	4.0	3.3	3.5	3.4	3.4
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Opérations du gouvernement central										
Recettes totales et dons	18.1	19.0	19.7	20.7	20.6	19.7	20.5	20.6	20.7	20.8
Recettes totales	17.0	18.4	19.2	19.4	18.9	19.0	19.6	19.8	19.9	20.2
Dépenses totales	19.9	20.8	20.5	21.1	21.1	20.9	22.1	22.5	22.4	22.5
Solde global, base ordonnancements	-1.7	-1.8	-0.8	-0.4	-0.5	-1.2	-1.6	-1.9	-1.7	-1.7
Solde primaire de base 2/	0.4	0.3	0.6	0.8	0.4	1.0	1.2	1.2	1.3	1.3
Investissement brut										
Gouvernement central	9.7	9.3	8.7	10.4	10.1	11.2	13.9	14.8	15.3	16.0
Secteur non gouvernemental	2.7	3.1	2.6	3.1	3.0	2.9	5.0	5.5	5.6	5.6
Épargne intérieure brute										
Gouvernement central	7.0	6.3	6.1	7.4	7.1	8.3	8.9	9.3	9.7	10.4
Secteur non gouvernemental	17.2	19.6	14.6	16.8	17.8	17.7	18.0	17.2	16.5	15.1
Épargne nationale brute										
Gouvernement central	1.9	2.4	2.8	2.5	2.1	2.9	4.0	4.3	4.4	4.6
Secteur non gouvernemental	15.3	17.2	11.8	14.3	15.7	14.9	14.0	13.0	12.1	10.5
Épargne nationale brute										
Gouvernement central	10.0	12.1	8.0	11.6	12.1	11.8	12.4	11.6	10.9	10.2
Secteur non gouvernemental	0.2	0.9	2.2	2.8	2.6	1.9	3.5	3.8	3.9	4.1
Secteur extérieur										
Solde des transactions courantes (y/c transferts secteur public)	0.2	2.8	-0.7	1.2	2.0	0.7	-1.5	-3.2	-4.4	-5.8
Solde des transactions courantes (n/c transferts secteur public.)	0.4	3.0	-1.5	-0.6	1.0	-0.4	-2.6	-4.2	-5.3	-6.6
Solde global	-4.0	-2.7	-0.5	-0.8	-1.6	-4.3	-2.5	-1.8	-2.2	-1.5
Dettes publiques extérieures	73.4	71.4	70.1	66.8	59.0	52.8	52.2	51.5	49.6	47.2
Service de la dette publique extérieure dû (en milliards FCFA)
en pourcentage des exportations de biens et services	44.7	396.5	332.8	364.2	426.3	379.5	309.6	318.6	311.6	264.8
en pourcentage des recettes du gouvernement central	10.1	8.3	8.5	7.2	8.7	9.1	6.9	6.7	6.1	4.9
Pour mémoire										
Arriérés sur dette publique (en pourcentage du PIB)	25.0	27.6	25.1	21.3	26.1	2.6	1.8	1.2	1.0	0.9
Dette intérieure	5.7	5.4	3.5	1.6	3.5	2.6	1.8	1.2	1.0	0.9
Dette extérieure	19.4	22.1	21.6	19.7	22.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
PIB nominal (en milliards de FCFA)	8,631	9,081	9,487	10,103	10,485	10,964	11,741	12,626	13,656	14,873
Taux de change nominal (FCFA/US\$, moyenne de la période)	527	522	479	446	446	479	476	473	470	468
PIB aux prix du marché (en milliards de US\$)	16.4	17.4	19.8	22.7	23.5	22.9	24.7	26.7	29.0	31.8
Population (en millions)	19.0	19.6	20.2	19.0	20.8	21.4	22.0	22.7	23.4	24.1
PIB nominal par habitant (en milliers de FCFA)	2.7	3.0	3.0	1.5	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
PIB nominal par habitant (en US\$)	454	464	471	531	505	512.7	533.1	556.5	584.4	618.0
PIB nominal par habitant (en US\$)	863	888	983	1,190	1,132	1,071	1,121	1,177	1,242	1,320
Croissance du PIB réel par habitant	-0.8	-2.3	-1.4	1.4	-0.7	0.7	1.2	1.7	2.3	2.8

Sources: Autorités ivoiriennes; estimations et prévisions du FMI

1/ Sur la base des variations enregistrées en fin de période au niveau des prix à la consommation et du taux de change effectif nominal.

2/ Défini comme étant les recettes totales moins les dépenses totales, hors intérêts et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

Annexe 3 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2005-2013
(en milliards de FCFA sauf indication contraire)

	2005	2006	2007		2008			2009		2010	2011	2012	2013
			Est	Q3 (Prog.)	Q3 (Est)	EPCA-2	Est	IMF	budget				
Recettes totales et dons	1,666.0	1,727.5	1,871.2	1,417.4	1,569.3	2,090.2	2,157.2	2,164.0	2,090.6	2,406.1	2,603.4	2,823.7	3,066.4
Recettes totales	1,471.4	1,672.1	1,817.6	1,320.1	1,401.5	1,980.5	1,976.8	2,079.7	2,066.3	2,297.2	2,493.7	2,715.1	3,004.6
Recettes fiscales	1,251.1	1,399.8	1,488.1	1,078.7	1,167.0	1,618.8	1,638.0	1,766.4	1,833.2	1,999.3	2,136.5	2,330.8	2,566.9
Impôts directs	360.3	441.1	425.2	343.4	438.1	480.0	541.7	504.6	544.9	621.0	663.1	739.0	836.9
<i>dont: taxes sur bénéfices pétroliers</i>	27.9	68.9	66.8	62.4	101.6	110.0	136.6	67.2	107.5	73.3	81.5	88.3	85.6
Impôts indirects	890.8	958.7	1,042.9	736.3	728.9	1,138.8	1,096.3	1,261.8	1,288.3	1,348.3	1,456.4	1,591.9	1,730.0
Recettes non fiscales	220.3	272.3	349.5	241.4	234.5	341.7	338.8	313.3	236.1	327.8	355.2	384.3	437.7
Cotisations au titre de la sécurité sociale	116.8	122.1	129.6	112.6	99.6	143.4	141.4	150.6	150.6	165.5	178.0	192.5	236.4
Revenu du gaz et du pétrole	47.9	68.6	66.9	62.4	101.6	110.0	136.6	67.2	0.0	73.3	81.5	88.3	85.6
Autres	55.6	81.6	153.0	66.4	33.3	88.3	56.8	95.5	85.5	89.0	95.7	103.5	112.7
<i>dont: dividendes PETROCI</i>	7.0	2.0	13.6	35.0	25.0	35.0	27.0	35.0	35.0	14.7	16.3	17.7	17.1
<i>dont: déchets toxiques</i>			76.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dons	94.6	55.5	53.6	97.3	167.8	129.7	180.5	84.3	21.3	108.9	109.7	106.6	91.8
Projets	94.6	55.5	43.6	32.9	22.2	43.9	38.8	46.3	6.3	85.0	97.8	102.6	91.8
Programmes (y.c. ceux liés à la crise) ^{3/}	0.0	0.0	10.0	64.4	135.6	85.8	141.7	38.0	15.0	23.9	12.0	6.0	0.0
Dépenses totales	1,714.0	1,889.8	1,944.9	1,487.9	1,565.1	2,131.2	2,209.9	2,291.5	2,151.3	2,599.7	2,845.1	3,058.6	3,341.9
Dépenses courantes	1,456.4	1,588.4	1,666.8	1,315.2	1,341.8	1,805.0	1,880.9	1,954.5	1,854.3	1,997.6	2,129.8	2,285.6	2,480.3
Salaires et traitements	563.4	589.1	640.3	511.0	523.8	687.5	711.7	745.0	745.0	781.9	815.6	848.0	908.7
Prestations de sécurité sociale	149.2	167.6	182.7	139.9	136.6	194.9	188.6	198.0	198.0	231.6	248.4	262.3	322.3
Subventions et autres transferts courants	93.5	178.0	157.5	120.8	128.5	151.6	164.7	188.8	188.8	218.2	265.0	317.0	360.1
Autres dépenses courantes	398.3	423.5	447.0	292.1	316.8	448.7	504.3	459.5	466.8	511.7	562.8	614.4	684.0
<i>dont: déchets toxiques</i>			15.7	15.0	6.6	20.0	7.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses liées à la crise	76.4	68.1	73.1	142.5	99.3	190.9	123.5	144.8	121.8	37.5	18.8	9.4	0.0
Intérêts dûs	177.5	162.1	166.2	108.9	136.8	133.5	188.1	220.4	130.9	216.8	219.0	214.6	215.1
Dette intérieure	26.0	29.5	50.9	27.4	39.2	34.7	84.5	32.2	32.2	45.2	45.2	45.2	45.2
Dette extérieure	151.5	132.6	115.3	81.5	97.6	98.8	123.6	188.2	98.7	171.6	173.8	169.4	169.7
<i>Avant reechelonnement / refinancement</i>								91.3	0.0	79.6	73.5		
<i>Sur financements nouveaux</i>								96.9	0.0	92.0	100.4		
<i>dont: sur reechelonnement</i>								88.3	0.0	88.3	88.3		
<i>dont: autres</i>								8.6	0.0	3.7	12.0		
Dépenses d'investissement	235.3	279.4	249.3	162.1	194.2	311.2	311.3	317.9	277.9	587.1	700.7	758.1	835.4
Financées sur ressources intérieures	133.7	211.3	183.2	100.0	153.4	209.0	222.0	220.7	220.7	382.4	421.3	455.6	526.0
Financées sur ressources extérieures	101.6	68.1	66.1	62.1	40.8	102.2	77.7	87.2	47.2	224.7	279.4	302.5	309.4
Prêts nets	20.3	22.1	28.8	10.7	29.1	15.0	17.7	19.1	19.1	14.9	14.9	14.9	16.2
Solde primaire de base ^{2/}	36.6	28.1	56.4	18.1	20.6	84.9	40.4	105.8	106.1	139.0	147.0	173.6	187.2
Solde global, y/c dons ^{1/ 3/}	-148.0	-162.3	-73.8	-70.8	-6.8	-41.0	-52.7	-127.5	-80.7	-193.6	-241.7	-234.9	-245.5
Solde global, dons n/c ^{1/ 3/}	-242.6	-217.7	-127.4	-167.9	-163.6	-170.7	-233.1	-211.8	-82.0	-302.6	-361.4	-343.5	-337.3
Variation des arriérés intérieurs (service de la dette n/c)	-35.4	3.2	-164.3	0.0	63.5	-15.0	104.8	-85.0	-31.7	-70.0	-65.0	-25.0	0.0
Variation des arriérés extérieurs	161.0	129.0	92.4	-69.0	16.2	-55.1	30.1	-1,029.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Apurement des arriérés	0.0	0.0	-8.3	-132.9	-65.1	-132.9	-55.2	-1,029.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation de nouveaux arriérés	161.0	129.0	100.7	63.9	80.4	77.8	85.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-22.4	-30.1	-145.7	-139.8	72.9	-111.0	82.2	-1,242.4	-92.4	-263.6	-296.7	-259.9	-245.5

Sources: Autorités ivoiriennes; estimations et prévisions du FMI

^{1/} Sur la base des mandats.

^{2/} Total revenue (excl. grants) minus expenditure net of scheduled interest and foreign-financed capital expenditure.

^{3/} Les dons programmes et dons d'apurement d'arriérés pour 2008 sont "sous la ligne" dans la colonne programme, et au dessus dans les projections

Annexe 3 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2005-2013 (suite et fin)
(en milliards de FCFA sauf indication contraire)

	2005	2006	2007	2008			2009		2010	2011	2012	2013	
	Est.	Est.	Q3 (Prog.)	Q3 (Est.)	EPCA-2	Est.	IMF	budget		Proj.			
Financement	22.4	30.1	145.7	139.8	-72.9	111.0	-82.2	1,242.4	92.4	283.8	298.7	259.9	245.5
Financement intérieur	38.6	27.1	108.6	88.3	168.5	34.4	89.2	-58.8	-93.8	-14.6	-32.7	-30.5	-6.9
Financement bancaire (net)	33.5	-32.7	85.9	18.4	-8.9	-11.9	-25.0	-45.2	-27.4	-14.6	-32.7	-30.5	-6.9
Utilisation nette des ressources du Fonds ^{6/}	-47.7	-30.8	4.1	-15.9	11.8	-24.2	3.8	-10.9	86.1	-14.6	-32.7	-30.5	-6.9
Banque centrale (net)	52.3	-35.4	-19.3	8.8	12.2	-11.2	39.2	-19.7	-19.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Banques commerciales (nets) par les banques locales ^{5/}	28.9	33.5	101.1	25.7	-30.9	23.5	-87.8	-14.8	-73.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement non bancaire (net)	5.1	59.9	20.7	49.9	165.4	48.3	114.2	-13.5	-66.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur	-18.2	2.9	43.1	-416.7	-162.3	-410.9	-170.5	-1,572.9	-148.3	-75.6	-30.8	-179.8	-129.1
Consolidation (titres)	-15.8	-10.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts projets	7.0	12.2	22.5	29.1	18.8	58.3	38.9	40.9	40.9	139.7	181.7	198.8	217.8
Prêts programmes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	124.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement UEMOA	17.4	23.3	89.2	-17.1	71.7	-17.1	78.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement d/., y.c. Club de Londres	-273.2	-257.8	-222.9	-198.6	-212.6	-248.0	-280.8	-277.3	-287.5	-215.3	-212.4	-379.5	-348.7
Amortissement d/., autres	-0.6	-0.5	-23.1	-43.2	-43.2	-43.2	-43.2	-43.2	-43.2	-9.6	0.0	0.0	0.0
Variations des arriérés extérieurs (principal)	248.2	235.2	174.3	-230.1	-29.9	-204.0	-4.8	-1,336.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Apurement des arriérés	-0.1	-15.9	-0.3	-326.9	-181.8	-328.9	-171.5	-1,336.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation de nouveaux arriérés	248.3	251.1	174.6	95.7	161.7	122.8	186.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Allègement et reechelonnement de la dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de financement	0.0	0.0	-4.0	488.0	-78.2	487.8	-0.9	2,874.1	334.5	353.8	360.2	470.0	381.5
Financements possibles 2009-11													
Dons-programmes (BM, BAD, UE)							385.8	0.0	75.0	76.0	0.0	0.0	
Restructuration des arriérés ^{4/}							2,102.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Ajournement arriérés Paris Club post date butoir							33.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Annulation arriérés Paris Club pré-date butoir							229.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Réechelonnement arriérés Paris Club pré-date butoir							602.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Réechelonnement arriérés Club de Londres							378.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Restructuration du service courant ^{4/}							221.3	0.0	216.9	223.5	0.0	0.0	
Ajournement du service courant Paris-Club post date butoir							78.4	0.0	61.4	56.7	0.0	0.0	
Annulation du service courant Paris Club							39.5	0.0	40.6	42.1	0.0	0.0	
Réechelonnement du service courant Paris Club							27.5	0.0	26.1	28.7	0.0	0.0	
Réechelonnement du service courant Club de Londres							77.9	0.0	86.7	96.0	0.0	0.0	
Gap résiduel					92.8	-0.9	185.0	334.5	61.9	61.7	470.0	381.5	
dont: FMI- FRPC ^{10/}					0.0	0.0	109.8	109.8	52.3	52.2	0.0	0.0	
Four mémoire													
Dette intérieure (y/c dette financière) ^{7/}	1,196	1,264	1,112	1,174	1,236	1,103	1,103	1,033	978	953	953
dont : arriérés ^{8/}	489	493	328	158	387	282	282	212	157	132	132
Dette extérieure	6,339	6,484	6,149	6,734	6,185	5,788	5,788	6,126	6,507	6,787	7,013
Dépenses pro-pauvres	488.7	510.3	563.8	611.5	661.4	702.3	701.6	798.8	817.3	1,059.9
dont: Education	311.4	318.8	345.0	390.5	538.4	424.0	587.2	640.4	727.3	831.7
Santé	70.3	77.4	88.8	98.8	122.0	113.1	134.4	160.4	190.0	228.2
Dépenses militaires	0.0	0.0	151.2	154.0	154.0	155.7	159.0	163.4	169.1

Sources: Autorités ivoiriennes; estimations et prévisions du FMI

^{1/} Sur la base des mandats.

^{2/} Défini comme étant les recettes totales moins les dépenses totales, hors intérêts et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

^{3/} excluant les dédommagement pour cause de déchets toxiques.

^{4/} Les dons programmes et dons d'apurement d'arriérés pour 2008 sont "sous la ligne" dans la colonne programme, et au desif non zero, adjust line 6 in domdebt

^{5/} Inclut tous les titres du gouvernement en FCFA émis auprès des banques ivoiriennes (incluant Ecobank début 2008)

^{6/} Inclut toutes les émissions du Gouvernement en FCFA auprès des banques ivoiriennes

^{7/} L'achat de 12,5 % du quota en avril 2008 sous l'AUPC est enregistré en financement bancaire.

^{8/} Les stocks de dette intérieure ont été révisés à la hausse depuis le dernier rapport du FMI

^{9/} Changement dans les stocks, incluant les réductions effectuées à travers la trisisation et les compensations avec le secteur électricité

^{10/} les changements dans les stocks reflètent aussi les changements de valeurs.

^{10/} Hypothèse d'accès = 90%; 24% des approbation, et six tranches égales de 11%.

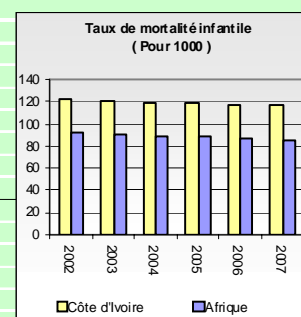
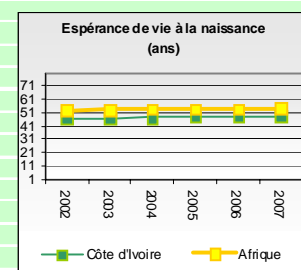
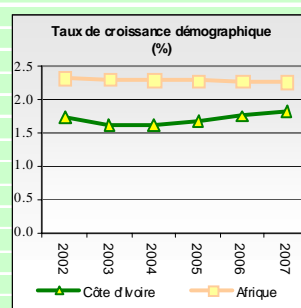
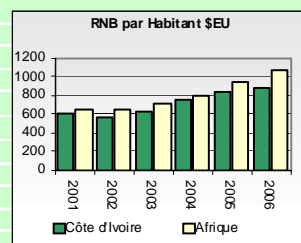
Annexe 4 : Balance des paiements 2005-2013
(en milliards de FCFA sauf indication contraire)

	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013
				EPCA-2	Est.					
Balance commerciale	1,260.1	1,593.3	1,219.4	1,449.9	1,468.1	1,305.8	1,160.9	1,067.2	1,024.3	820.2
Exportations, f.o.b.	3,939.6	4,307.2	4,062.2	4,557.7	4,400.0	3,685.3	3,932.3	4,196.6	4,523.1	4,730.6
dont: cacao	1,087.4	1,063.1	1,053.8	1,342.7	1,263.2	1,115.9	1,095.3	1,102.7	1,110.1	1,142.2
pétrole brut et produits pétroliers	1,034.6	1,374.5	1,389.5	1,573.7	1,324.4	786.2	1,000.3	1,158.2	1,283.4	1,260.6
Importations, f.o.b.	-2,679.5	-2,713.9	-2,842.8	-3,107.8	-2,931.9	-2,379.5	-2,771.4	-3,129.4	-3,498.8	-3,910.5
dont : pétrole brut	-836.6	-841.0	-926.1	-1,072.7	-1,194.4	-665.1	-826.0	-926.5	-1,002.6	-1,054.7
Services (net)	-995.4	-1,064.9	-1,085.2	-1,262.3	-1,095.0	-1,038.6	-1,142.0	-1,245.5	-1,358.6	-1,489.0
Recu	569.0	576.6	577.3	578.8	581.8	601.6	640.5	684.6	736.3	796.2
Revenu des facteurs	102.2	102.5	103.0	111.9	105.0	109.8	117.6	126.4	136.8	148.9
Autres services	466.8	474.1	474.3	466.9	476.8	491.8	522.9	558.2	599.5	647.2
Payé	-1,564.4	-1,641.5	-1,662.5	-1,841.1	-1,676.8	-1,640.2	-1,782.4	-1,930.2	-2,094.8	-2,285.2
Revenu des facteurs	-481.8	-508.9	-526.2	-566.5	-540.2	-559.0	-581.4	-607.3	-637.7	-673.1
dont: intérêt dû par l'État	-151.5	-132.6	-115.3	-98.8	-123.6	-188.2	-171.6	-173.8	-169.4	-169.7
Avant reechelonnement / refinancement							-91.3	-79.6	-73.5	
Sur financements nouveaux							-96.9	-92.0	-100.4	
dont: sur reechelonnement							-88.3	-88.3	-88.3	
dont: autres							-8.6	-3.7	-12.0	
Autres services	-1,082.6	-1,132.6	-1,136.3	-1,274.6	-1,136.6	-1,081.2	-1,201.0	-1,322.9	-1,457.1	-1,612.1
Transferts (nets)	-243.9	-277.8	-199.0	-66.2	-162.0	-195.4	-194.2	-230.0	-262.1	-195.5
Privées	-232.4	-259.2	-277.3	-244.3	-269.4	-307.9	-329.7	-354.6	-383.5	-317.7
Publics ^{1/}	-11.5	-18.6	78.3	178.1	107.4	112.5	135.6	124.6	121.4	122.2
Compte courant, y/c dons	20.8	250.6	-64.8	121.4	211.1	71.8	-175.3	-408.3	-596.3	-864.3
Compte courant, dons n/c	32.3	269.2	-143.1	-56.7	103.7	-40.7	-310.8	-532.9	-717.8	-986.5
Compte de capitaux	-455.4	-512.1	17.0	-205.2	-382.1	-540.3	-114.5	182.9	299.0	639.4
Prêts à moyen et à long terme (nettes)	-266.2	-245.4	-200.4	-146.5	-239.6	-236.4	-75.6	-30.8	-179.6	-129.1
Prêts projets	7.0	12.2	22.5	58.3	38.9	40.9	139.7	181.7	199.8	217.6
Autres prêts des bilatéraux et multilatéraux	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement dû par l'État	-273.2	-257.6	-222.9	-204.8	-278.5	-277.3	-215.3	-212.4	-379.5	-346.7
Sur les nouveaux financements						0.0	0.0	0.0	0.0	
reechelonnement 2008						0.0	0.0	0.0	0.0	
nouveaux projets et écart de financement						0.0	0.0	0.0	0.0	
Investissements directs Etrangers	164.5	166.8	204.6	215.9	215.9	227.1	259.8	293.1	332.9	342.8
Autres capitaux (y/c les capitaux privés, erreurs & omissions)	-353.7	-433.5	12.8	-274.6	-358.4	-530.9	-298.8	-79.5	145.8	425.7
dont: secteur pétrolier	-99.9	-201.8	-69.0	-140.8	-77.6	-56.5	-82.1	-96.6	-105.5	-107.3
dont: titres du gouvernement vendus aux banques régionales	17.4	23.3	69.2	-17.1	76.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
autres	-271.2	-254.9	12.5	-116.6	-357.0	-474.4	-216.7	17.1	251.3	532.9
Erreurs et omissions	87.6	15.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-347.0	-246.4	-47.8	-83.8	-171.0	-468.4	-289.8	-225.4	-297.3	-224.9
Financement	347.0	246.4	51.8	-403.8	171.9	-2,405.7	-64.0	-134.7	-172.7	-156.6
Réserves officielles nettes (augmentation-)	0.0	-158.2	-218.3	-141.2	117.7	-39.2	-64.0	-134.7	-172.7	-156.6
Comptes d'opérations	47.6	-127.4	-223.9	-130.3	120.9	-24.6	-31.3	-104.3	-165.8	-156.6
FMI (net)	-47.7	-30.8	5.6	-10.9	-3.2	-14.6	-32.7	-30.5	-6.9	0.0
Disbursements	0.0	0.0	29.8	0.0	27.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Repayments	-47.7	-30.8	-24.2	-10.9	-30.5	-14.6	-32.7	-30.5	-6.9	0.0
Banques commerciales (net)	-62.2	40.4	3.4	-3.4	29.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Allègement de la dette obtenu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation nette des arriérés extérieurs (principal et intérêt)	409.2	364.2	266.6	-259.1	25.3	-2,366.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Gap de financement	0.0	0.0	-4.0	487.6	-0.9	2,874.1	353.8	360.2	470.0	381.5
Financement possible 2009-11										
Donc programmes (BM, UE, BAD)	365.6	75.0	75.0	0.0	0.0
Restructuration des arriérés	2,102.2	0.0	0.0	0.0	0.0
dont	33.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Ajournement arriérés Paris Club post date butoir	956.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulation arriérés Paris Club pré-date butoir	229.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Réechelonnement arriérés Paris Club pré-date butoir	502.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Réechelonnement arriérés Club de Londres	379.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Restructuration du service courant	221.3	216.9	223.5	0.0	0.0
dont	76.4	61.4	56.7	0.0	0.0
Ajournement du service courant Paris-Club post date butoir	39.5	40.6	42.1	0.0	0.0
Annulation du service courant Paris Club	27.5	28.1	28.7	0.0	0.0
Réechelonnement du service courant Paris Club	77.9	86.7	96.0	0.0	0.0
Réechelonnement du service courant Club de Londres				0.0	0.0
Ecart résiduel	185.0	61.9	61.7	470.0	381.5
dont FMI-FRPC	109.8	52.3	52.2	0.0	0.0
Pour mémoire										
Solde global (en pourcentage du PIB)	-4.0	-2.7	-0.5	-0.8	-1.6	-4.3	-2.5	-1.8	-2.2	-1.5
Compte courant, y/c transferts publics (en pourcentage du PIB)	0.2	2.8	-0.7	1.2	2.0	0.7	-1.5	-3.2	-4.4	-5.8
Balance commerciale (en pourcentage du PIB)	0.4	3.0	-1.5	-0.6	1.0	-0.4	-2.6	-4.2	-5.3	-6.6
Exportations de cacao (en milliers de tonnes)	14.6	17.5	12.9	14.4	14.0	11.9	9.9	8.5	7.5	5.5
Prix du cacao à l'export, f.o.b. (en FCFA francs/kg)	1,306	1,226	1,111	1,302	1,124	1,141	1,158	1,193	1,229	1,265
Réserves officielles brutes	785	804	855	976	1,008	841	794	769	744	740
(en mois d'importations de biens et services)	2.5	2.8	3.4	3.1	3.0	3.6	3.2	3.2	3.2	3.2
Encours d'arriérés non apurés (en fin d'année)	1,671	2,011	2,050	1,992	2,368	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
de biens&services	10.1	8.3	8.5	7.2	8.7	9.1	6.9	6.7	6.1	4.9
PIB nominal	8,631	9,081	9,487	10,103	10,485	10,964	11,741	12,626	13,655.9	14,873.2
Taux de change nominal (FCFA/US\$; moyenne de la période)	527	522	479	446	446	479	476	473	470.4	468.2

Sources: Autorités ivoiriennes; estimations et prévisions du FMI

Annexe 5 – Indicateurs socioéconomiques comparatifs

	Année	Côte d'Ivoire	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		322	30 307	80 976	54 658
Population totale (millions)	2007	19.3	963.7	5 448.2	1 223.0
Population urbaine (% of Total)	2007	48.3	39.8	43.5	74.2
Densité de la population (au Km ²)	2007	59.7	31.8	65.7	23.0
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2006	870	1 071	2 000	36 487
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	39.0	42.3	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	33.5	41.1	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2005	0.413	0.486	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2005	166	n.a.	n.a.	n.a.
Population en dessous du seuil de pauvreté (%)	2004	18.0	34.3
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2007	1.8	2.3	1.4	0.3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2007	2.7	3.5	2.6	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2007	41.0	41.0	30.2	16.7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2007	3.4	3.5	5.6	16.4
Taux de dépendance (%)	2007	79.3	80.1	56.0	47.7
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2007	103.0	99.3	103.2	94.3
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2007	23.6	24.2	24.5	31.4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2007	48.3	54.2	65.4	76.5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2007	49.3	55.3	67.2	80.2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2007	35.3	36.1	22.4	11.1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2007	15.4	13.2	8.3	10.4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2007	116.9	85.3	57.3	7.4
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2007	183.2	130.2	80.8	8.9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2007	4.5	4.7	2.8	1.6
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2005	543	724	450	8
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2006	13.0	29.9	61.0	75.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005	11.4	39.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2006	55.7	120.4	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2006	56.8	50.4	59.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2006	81.0	62.3	80.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)*	2004	60.0	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2004	37.0	45.8	50.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2005	7.1	4.7	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2005	382.4	300.7	275.0	18.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2006	77.0	83.7	85.0	93.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2006	73.0	75.4	78.0	93.2
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005	20.0	28.6	27.0	0.1
Apport journalier en calorie par habitant	2004	2 637	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIB)	2005	0.8	2.4	1.8	6.3
Indicateurs d'Éducation					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2006	70.6	96.4	91.0	102.3
Primaire - Filles	2006	62.2	92.1	105.0	102.0
Secondaire - Total	2002-06	24.6	44.5	88.0	99.5
Secondaire - Filles	2002-06	18.0	41.8	45.8	100.8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2003	24.0	47.5	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	44.5	33.3	26.6	1.2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	34.9	25.6	19.0	0.8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	54.5	40.8	34.2	1.6
Dépenses d'éducation en % du PIB	2000-05	4.6	4.5	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-07	9.3	6.0	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-07	3.1	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-07	7.0	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-07	0.7	1.0	1.9	12.3



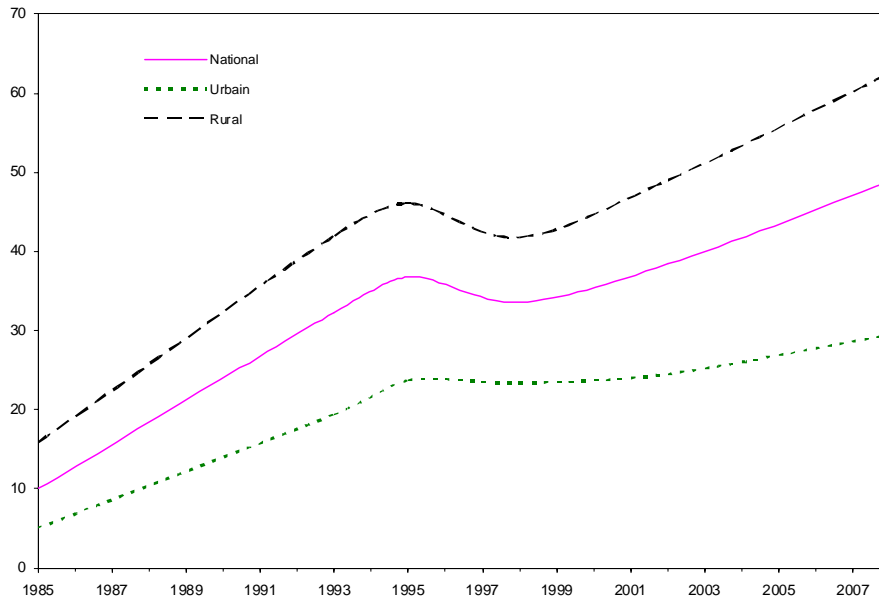
Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

dernière mise à jour: Juillet 2008

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles;

Annexe 6 : Evolution du taux de pauvreté entre 1995 et 2008



Source : Institut National de Statistiques, 2008

L'évolution du taux de pauvreté se distingue en trois périodes entre 1995 et 2008 :

- **1985 à 1995** : il ya eu une augmentation du taux de la pauvreté, qui est passé de 10,5% en 1985 à 36,8% en 1995. Cette période a été marquée par une conjoncture économique défavorable, caractérisée par la détérioration des termes de l'échange, la chute des cours des matières premières agricoles et une stagnation du taux de croissance réel du PIB autour de 0,8% par an.
- **1995 à 1998** : Au cours de cette période, le pays a connu une légère baisse du taux de pauvreté inflexion passant de 36,8% en 1995 à 33,6% en 1998. Ce résultat était imputable aux effets positifs de la dévaluation de 1994, combinés avec l'amélioration des termes de l'échange et la reprise des investissements dans le secteur privé. De plus, le taux de croissance économique, se situant entre 5% et 7%, était supérieur au taux de croissance démographique de 3,3%.
- **1998 à 2008** : Pendant ces dix dernières années, le taux de pauvreté s'est détérioré de 33,6% en 1998 à 38,4% en 2002, pour s'établir à 48,9% en 2008. Le pays a traversé une série de crises sociopolitiques et militaires dont les points culminants ont été le coup d'Etat militaire du 24 décembre 1999 et la rébellion armée du 19 septembre 2002 qui a conduit à la partition de fait du pays.

Annexe 7 – Evolution des OMD 1990-2007

Millennium Development Goals				
	1990	1995	2000	2007
Goal 1: Eradicate extreme poverty and hunger				
Employment to population ratio, 15+, total (%)	62	62	59	58
Employment to population ratio, ages 15-24, total (%)	47	48	44	45
Income share held by lowest 20%	6.7	7.1	5.2	..
Mainnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5)	..	20.9	18.2	20.2
Poverty headcount ratio at national poverty line (% of population)
Prevalence of undernourishment (% of population)	18	16
Vulnerable employment, total (% of total employment)
Goal 2: Achieve universal primary education				
Literacy rate, youth female (% of females ages 15-24)	38	..	52	..
Literacy rate, youth male (% of males ages 15-24)	60	..	71	..
Persistence to last grade of primary, total (% of cohort)	86	..
Primary completion rate, total (% of relevant age group)	41	37	39	43
Total enrollment, primary (% net)	53	..
Goal 3: Promote gender equality and empower women				
Proportion of seats held by women in national parliament (%)	6	8	8	9
Ratio of female to male enrollments in tertiary education	36	..
Ratio of female to male primary enrollment	71	..	75	79
Ratio of female to male secondary enrollment	48	..	54	..
Ratio of young literate females to males (% ages 15-24)	63	..	74	..
Share of women employed in the nonagricultural sector (% of total nonagricultural employment)	20.6	..
Goal 4: Reduce child mortality				
Immunization, measles (% of children ages 12-23 months)	56	57	73	73
Mortality rate, infant (per 1,000 live births)	105	100	95	90
Mortality rate, under-5 (per 1,000)	153	144	136	127
Goal 5: Improve maternal health				
Adolescent fertility rate (births per 1,000 women ages 15-19)	..	159	143	112
Births attended by skilled health staff (% of total)	..	45	63	57
Contraceptive prevalence (% of women ages 15-49)	..	11	15	13
Maternal mortality ratio (modeled estimate, per 100,000 live births)	810
Pregnant women receiving prenatal care (%)	..	83	88	85
Unmet need for contraception (% of married women ages 15-49)	..	27	28	29
Goal 6: Combat HIV/AIDS, malaria, and other diseases				
Children with fever receiving antimalarial drugs (% of children under age 5 with fever)	58	36
Condom use, population ages 15-24, female (% of females ages 15-24)	..	11
Condom use, population ages 15-24, male (% of males ages 15-24)	..	41
Incidence of tuberculosis (per 100,000 people)	168	251	364	420
Prevalence of HIV, female (% ages 15-24)	2.4
Prevalence of HIV, total (% of population ages 15-49)	6.0	3.9
Tuberculosis cases detected under DOTS (%)	..	50	32	37
Goal 7: Ensure environmental sustainability				
Annual freshwater withdrawals, total (% of internal resources)	1.2	..
CO2 emissions (kg per PPP \$ of GDP)	0.3	0.3	0.2	..
CO2 emissions (metric tons per capita)	0.4	0.5	0.3	..
Forest area (% of land area)	32	..	32	33
Improved sanitation facilities (% of population with access)	20	21	22	24
Improved water source (% of population with access)	67	71	75	81
Marine protected areas, (% of surface area)
Nationally protected areas (% of total land area)
Goal 8: Develop a global partnership for development				
Aid per capita (current US\$)	54	81	21	13
Debt service (PPG and IMF only, % of exports of G&S, excl. workers' remittances)	19.1	19.1	15.8	0.8
Internet users (per 100 people)	0.0	0.0	0.2	1.6
Mobile phone subscribers (per 100 people)	0.0	0.0	2.8	36.6
Telephone mainlines (per 100 people)	0.6	0.8	1.5	1.4
Other				
Fertility rate, total (births per woman)	6.5	5.9	5.3	4.6
GNI per capita, Atlas method (current US\$)	720	660	630	910
GNI, Atlas method (current US\$) (billions)	9.3	9.9	10.8	17.5
Gross capital formation (% of GDP)	6.7	15.6	10.8	9.8
Life expectancy at birth, total (years)	53	50	47	48
Literacy rate, adult total (% of people ages 15 and above)	34	..	49	..
Population, total (millions)	12.8	15.0	17.0	19.3
Trade (% of GDP)	58.8	76.2	73.8	89.7
Source: World Development Indicators database				

Annexe 8 : Plan d'actions prioritaires en matière de gouvernance économique

Problèmes Rencontrés	Mesures à prendre / Structure Responsable	À réaliser avant:	Etat de réalisation	de
Revue des dépenses publiques				
1. A) Les recettes intérieures restent encore faibles comparées au potentiel	1. Mettre en œuvre le mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe sur les produits pétroliers /DGE/MEF 2. Budgétiser les revenus parafiscaux sur le café/cacao et pétrole; réduire la parafiscalité sur le cacao; / DGBF/MEF 3. Recenser les recettes encaissées par les ministères ; /DGBF/MEF 4. Transférer de manière exhaustive au budget, les dividendes versés par les sociétés d'Etat ou à participation publique. /ACCC/DGTCP	Décembre 2008 Budget 2009 2009 Immédiat	Nouvelle échéance : mars 2009 Fait En cours Fait	31
1. B) La déclaration des dépenses est en deçà de la réalité et les dépenses réelles s'écartent des dépenses prévues (1.B.1) Le SIGFIP en ligne ne rend pas compte des avances, de sorte que les rapports d'exécution trimestriels de budget sont compilés à l'aide d'un système parallèle	5. Encadrer strictement les procédures dérogatoires d'exécution de la dépense; recenser les avances du Trésor déjà engagées et maintenir le volume global de ces avances à moins de 15% des dépenses courantes cumulatives hors salaires, service de la dette, régies d'avances et des dépenses exécutées sur ressources extérieures. /DGBF/MEF	Immédiat	Réalisé	
(1.B.2) Les dépenses réelles s'écartent considérablement des dépenses prévues	6. Ne pas exécuter de dépenses au-delà des enveloppes au budget en s'assurant que les secteurs en rapport avec la pauvreté reçoivent l'intégralité de leurs allocations budgétisées. /DGBF/MEF	Immédiat	Vérification possible février 2009	fin
1.C) La Côte d'Ivoire ne dispose pas d'un programme pour la réduction de la pauvreté détaillé, limité dans le temps, réaliste et financé				
(1.C.1) Bien que reposant sur des hypothèses macroéconomiques pluriannuelles, il n'existe pas de stratégie sectorielle quantifiée	7. Finaliser et chiffrer la stratégie complète de réduction de la pauvreté en s'assurant que les allocations budgétaires aux secteurs en rapport avec la pauvreté ont augmenté ; /DGP/MEMP	Septembre 2008	Nouvelle date : Janvier 2009	
(1.C.2) Le budget se limite à l'année	8. Adopter une feuille de route pour la mise en œuvre d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT). /DGBF/MEF	Mi-2009		

Annexe 8: Plan d'actions prioritaires en matière de gouvernance économique (suite)

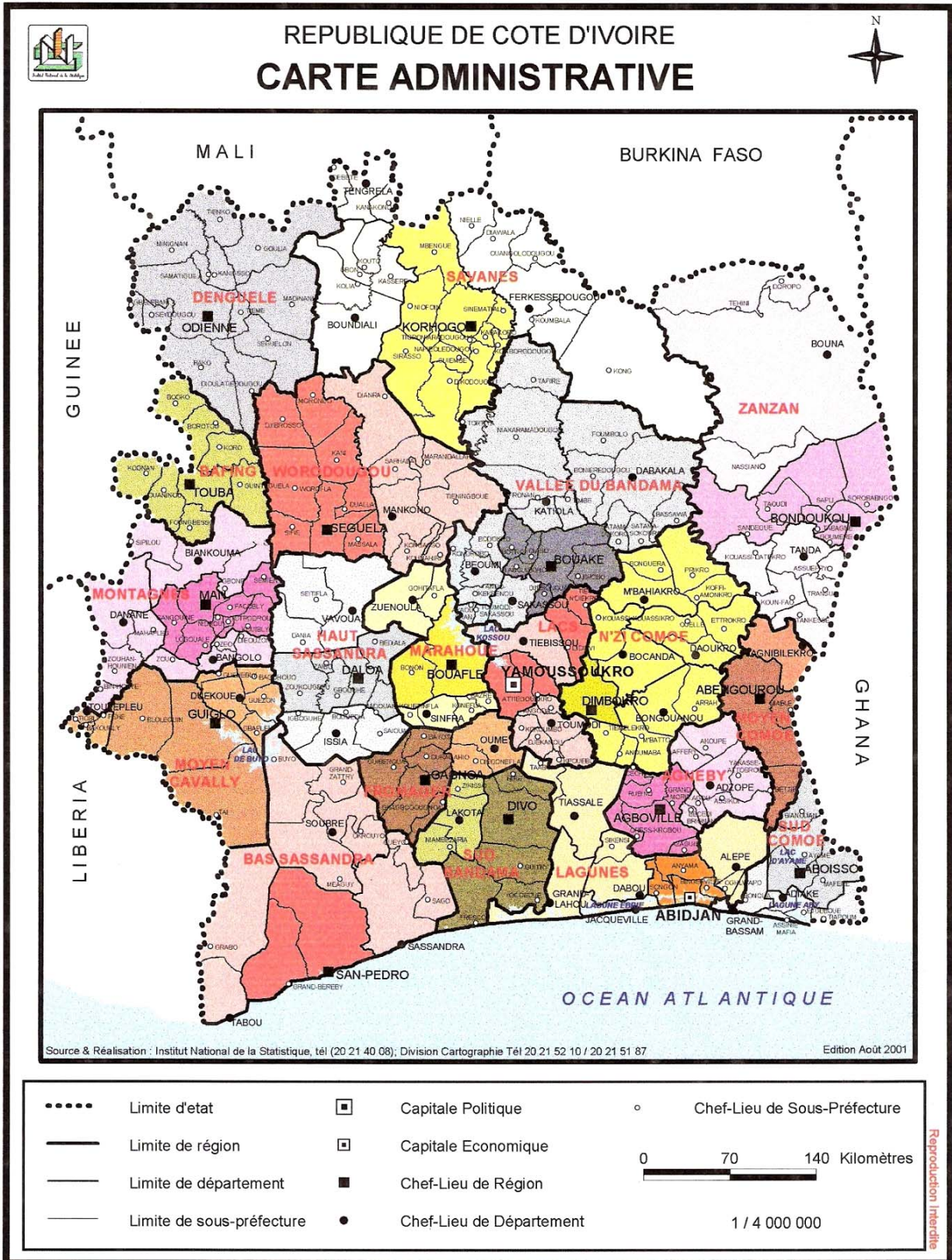
Problèmes rencontrés	Mesures à prendre / Structure Responsable	A réaliser avant	Etat de réalisation
Revue du système des finances publiques			
2. A) Cadre juridique et institutionnelle	9. Transposer les Directives de l'UEMOA (en cours de révision), y compris la mise en cohérence avec le MSFP 2001, dès l'année suivante après leur adoption. /DGBF/MEF	L'année suivante après adoption révision en cours au niveau de l'UEMOA	Les Directives ne sont pas encore adoptées.
2. B) Crédibilité, exhaustivité et transparence du budget et budgétisation basée sur les politiques publiques			
(2.B.1) Le montant des arriérés internes et externes de l'État est très important	10. Etablir un plan d'apurement global des arriérés intérieur et le mettre en exécution ; DDP/MEF	Décembre 2008	Réalisé
(2.B.2) Au cours des 3 exercices précédents, le budget n'a jamais été voté avant le début de l'exercice	11. Adopter chaque année la loi de finances avant le début de l'année budgétaire (1 ^{er} janvier) et présenter le budget sur le site Internet du MEF/DGBF/MEF	Décembre 2008	Réalisé
2.C) Comptabilité, enregistrement de l'information et rapports financiers			
(2.C.1) Les rapports d'exécution budgétaire ne sont pas édités systématiquement, se contredisent les uns les autres et prêtent donc à confusion, et l'accessibilité du public aux informations est insuffisante	12. Produire systématiquement chaque trimestre un rapport d'exécution de la loi de finances en identifiant les dépenses de lutte contre la pauvreté et publier ces informations sur un site Internet dans les 6 semaines après la fin de chaque trimestre ; Cab/MEF	Immédiat	Réalisé
	13. Achever l'interfaçage entre SIGFIP, ASTER, SIGFAE et SIGMAP	Mi-2009	
2.D) Prévisibilité et contrôles internes et externes de l'exécution du budget			
(2.D.1) L'examen du projet de Loi de Règlement par la Chambre des Comptes se fait avec beaucoup de retard	14. Assurer la certification de conformité du projet de loi de règlement de 2007 au plus tard fin octobre 2008 et transmettre le projet de LdR 2008 ; /Cab/MEF	Octobre 2009	
	15. Promulguer la loi organique créant la Cour des Comptes, et renforcer les capacités de la Cour des Comptes ; /Cab/MEF	Mi-2009	
	16. Publier et rendre accessible sur le site Internet officiel du Gouvernement, la Loi de Règlement (en commençant par les LdR 2005 et 2006) ; /Cab/MEF	Décembre 2008	
	17. Faire le suivi des observations et des irrégularités identifiées. /Cab/MEF	A partir de 2009	

Annexe 8 : Plan d'actions prioritaires en matière de gouvernance économique (suite & fin)

Problèmes rencontrés	Mesures à prendre / Structure Responsable	A réaliser avant	Etat de réalisation
Revue du système des passations des marchés publics			
<p>3. A) Pilier I: Cadre législatif et réglementaire</p> <p>(3.A.1) Le code des marchés publics définit: Un champ d'application qui ne couvre pas certaines institutions (Parlement, etc.) et autorise des dérogations susceptibles de réduire le champ d'application; Des cas d'application du gré à gré qui sont trop étendus et favorisent son utilisation abusive</p>	<p>18. Transposer la Directive UEMOA n°4 pour élargir le champ d'application du code et limiter les cas d'application du gré à gré ; <i>DMP/MEF</i></p>	Décembre 2008	Nouvelle date : 31 mars 2009
<p>3.B) Pilier II: Cadre institutionnel et capacité de gestion</p> <p>(3.B.1) Pas de séparation des fonctions de contrôle et de régulation des marchés publics</p>	<p>19. Opérationnaliser l'Observatoire national des marchés publics (ONMP), en ligne avec les Directives n°5 de l'UEMOA, pour la gestion des politiques, des formations, des plaintes et des audits²⁴ ; <i>DMP/MEF</i></p>	Juin 2009	
<p>3.D) Pilier IV: Intégrité et Transparence du dispositif de passation des marchés</p> <p>(3.D.1) Le cadre juridique et l'effectivité du contrôle interne et externe de la passation des marchés est déficient</p> <p>(3.D.2) L'accessibilité du public aux informations sur les résultats des MP est insuffisante</p> <p>(3.D.3) Le dispositif réglementaire de règlement des litiges en matière d'attribution n'est pas indépendant et fonctionnel</p>	<p>20. Publier les rapports de contrôle interne a priori et a posteriori des marchés publics applicable à toutes les autorités contractantes conformément aux directives de l'UEMOA ; <i>DMP/MEF</i></p> <p>21. Publier les résultats de tous les marchés et concessions, y compris ceux des Sociétés d'Etat (SODE), dans le JMP et sur le site Web des MP ; <i>DMP/MEF</i></p> <p>22. Opérationnaliser le mécanisme indépendant de traitement des plaintes ; <i>Cab/MEF</i></p>	<p>Janvier 2009</p> <p>Janvier 2009</p> <p>Juin 2009</p>	<p>Nouvelle date : Février 2009</p> <p>Nouvelle date : Février 2009</p>

²⁴ L'opérationnalisation de l'ONMP consistera à (i) prendre les textes pour sa création, son organisation et son fonctionnement, (ii) nommer les responsables clés (du Conseil de régulation et du Secrétariat technique permanent), et (iii) affecter un budget approprié pour le fonctionnement de l'organe.

Annexe 9 : Carte de la Côte d'Ivoire



CÔTE D'IVOIRE : NOTE DE STRATÉGIE GLOBALE PAYS 2009-2010

CORRIGENDUM*

Je vous prie de trouver ci-après **un corrigendum** au document cité en objet.

1. Page 6, paragraphe 2.1.24 Politique monétaire et secteur financier, les deux premières phrases sont remplacées ainsi qu'il suit :

La Côte d'Ivoire est membre de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA). A ce titre, la politique monétaire et de crédit est conduite par la BCEAO, qui est liée au Trésor français à travers le compte d'opération dans le cadre de l'Accord de coopération monétaire entre la France et les pays membres de l'UMOA.

2. Page 23, Tableau 6: Programme indicatif de la Banque pour la Côte d'Ivoire 2009-2010 :

Etudes du Barrage hydroélectrique de FOMI et les lignes de transport associées (Guinée, Mali, Côte d'Ivoire) : Pour la date probable d'approbation par les Conseils, lire 2010 au lieu de 2009.